

RÉGIONS



LE DEVOIR, LE JEUDI 18 SEPTEMBRE 1997

Le traversier change la vie sur l'île Verte

L'agriculture et la pêche disparaissent tranquillement au profit du tourisme

L'île Verte est sise en un emplacement stratégique au bout du Saguenay, près de la rive sud. Elle a pris son nom de la mousse de mer qui proliférait autrefois à marée basse entre la rive du Bas-Saint-Laurent et l'île à cinq kilomètres. Le village sur la terre ferme se distingue de l'île par son appellation: L'Isle-Verte.

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Le traversier a changé la vie à l'île Verte en 1988, autant que la venue de l'électricité en 1954. Maintenant, les villageois viennent le week-end tandis que plusieurs agriculteurs ont vendu leurs terres.

Il ne reste qu'un seul cultivateur sur l'île; il n'élève qu'une vingtaine d'agneaux en attendant de prendre sa retraite. Pourtant, il y a trente ans, on observait 45 pêches à la fascine le long de la rive sud de l'île Verte; il n'en reste qu'une seule à côté du quai du Bout-d'en-Haut et le dernier pêcheur, celui qui fume le hareng et l'esturgeon dans sa vieille boucanerie, songe à prendre sa retraite, comme les autres.

L'activité traditionnelle se meurt à l'île Verte, microcosme scruté par le sociologue Marcel Rioux voici 50 ans. Marcel Rioux avait alors un chalet sur la pointe à la Loupe, limite de la seigneurie de l'Isle-Verte à l'est, un site sous lequel repose un ancien village amérindien, selon les employés du Musée de l'aventure basque.

Les boucaneries se dressent le long du littoral de l'île, dernier vestige d'une autre époque. On en trouve trois au site de l'anse à Jean-Charles Caron, dit La Rochelière, près de l'endroit où venaient les Amérindiens, l'été.

Le vieux phare de 1806

Sur la rive nord, le phare de l'île Verte, recouvert de bois pour protéger la pierre de l'érosion, est sur le point d'être pris en charge par la municipalité. C'est le plus vieux phare du fleuve.

Sur une plaque on lit: «En 1806, le Conseil exécutif du Bas-Canada ordonna la construction d'un phare pour guider les navires dans les dangereux hauts-fonds et courants de l'embouchure du Saguenay».

En 1969, une balise automatique remplaça les gardiens du phare (la quatrième génération des Lindsay), et le feu de navigation s'éteignit pour de

bon. Déjà, en 1954, le gouvernement fédéral avait détruit l'ancienne maison du gardien, comme il l'avait fait à la même époque pour toutes les maisons historiques des gardiens de phare, afin de les remplacer par des maisons modernes.

Le secrétaire-trésorier de l'île Verte, Gérard Dionne, explique que la famille Lindsay ne s'est jamais remise de cette destruction. Le dernier gardien voulait démolir la maison. Ils l'ont démembrée.

Pourtant, en 1931, le site du phare de l'île était exceptionnel. Il y avait une vieille maison, un pont couvert et la grande maison du gardien. C'était un petit village. Il ne reste que les églises sauvages à l'entrée de la maison récente. C'est dommage pour l'île Verte d'avoir perdu ce patrimoine. Récemment, les deux maisons construites dans les années cinquante ont été transformées en auberges.

Le phare de l'île Verte est le plus ancien sur le fleuve Saint-Laurent

Le quai du Bout-d'en-Haut

Gérard Dionne explique que le budget de la municipalité ne dépasse pas 100 000 \$ et qu'on craint qu'Ottawa ne réclame un montant pour le phare au lieu de le céder pour 1 \$, comme c'est l'habitude. Car le budget municipal est serré. On a même renoncé

à prendre possession du quai de la pointe d'en bas, offert par le fédéral, parce qu'on craignait d'avoir à assumer les dépenses de deux infrastructures en même temps.

Pourtant, le quai à l'ouest de l'île est le plus rapproché de la terre ferme. En face, la rivière des Vases servait auparavant de point de ralliement aux ramasseurs de mousse de mer. Des centaines de chalands venaient dans ces parages. Le site demeure tout à fait extraordinaire, mais le quai pourrait. Deux bases d'hélicoptères ont été installées: l'une sur l'île, à côté de la maison patrimoniale du pêcheur, et une autre sur la terre ferme, en face.

Le ministère des Transports du Québec n'a trouvé qu'une roulotte Treco en tôle préfabriquée pour servir



Il ne reste qu'une seule pêche à la fascine à l'île Verte, et le dernier pêcheur songe à prendre sa retraite, comme les autres.

d'aérogare depuis 1988. Une disgrâce avec des clôtures Frost autour de la piste. Le ministère n'a tenu aucun compte de l'héritage patrimonial du lieu: maison du gardien de phare détruite, quai sur le point d'être dynamité par le fédéral, roulotte du gouvernement québécois. L'île Verte, comme beaucoup de sites historiques, a besoin d'un Malraux qui s'occupe du patrimoine.

Mario Fraser et la fin de l'agriculture

Mario Fraser raconte comment sa famille, une famille de 17 enfants, a dû renoncer à l'agriculture. Son père est mort d'une crise cardiaque sur son tracteur et ses deux frères ont dû vendre la ferme. Mais dès l'année suivante, le traversier arriva à l'île, de sorte que la ferme valait désormais trois fois le prix qu'elle avait été vendue. Le jeune agriculteur aimerait se réinstaller sur l'île, mais la terre est devenue trop chère.

«C'est le transport qui nous a tués»,

LA SEIGNEURIE DE L'ISLE-VERTE



Source: La Mousse de mer — Agathe Roy

raconte-t-il. «Ca prenait des permis des usines de lait. La Coopérative a fait faillite il y a une trentaine d'années.

On faisait la crème à la main en traquant les vaches. Et à Trois-Pistoles, ils ne prenaient plus la crème depuis les nouveaux règlements. Il fallait aller loin pour la livrer». Autrement dit, les règlements ont tué l'agriculture artisanale de l'île Verte, qui faisait un lait

de goût, un lait distribué dans des pintes de verre, avec de la crème dessus.

«Alors, les terres ont été abandonnées, celles de Lafrance, de Caron, de Ouellet, de Lévesque. C'est rapport au traversier. S'il était arrivé 30 ans plus tôt, il y aurait eu une relève en agriculture et un transport possible.» Les cultivateurs faisaient aussi de la pitoune pour les gé-

L'Isle-Verte

Un des beaux ensembles patrimoniaux du Québec

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

L'Isle-Verte garde de beaux vestiges de son époque faste. En 1853, le village était le chef-lieu du comté de Témiscouata et s'attendait à ravir la route du Madawaska aux villes concurrentes de Trois-Pistoles et de Rivière-du-Loup.

Car le commerce du bois avec l'Angleterre était intense à la scierie, liée à William Price et au seigneur Louis Bertrand, ce qui fit de ce village un lieu important de négoce pour approvisionner l'Amérique en pin blanc et en chêne rouge.

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, une fonderie d'instruments aratoires prit la relève, avant la cueillette de la moule de mer et la récolte de la mousse de mer; ces deux cueillettes assurèrent pendant 50 ans une activité fort importante dans les marais salés, explique l'abbé Robert Michaud dans un livre sur cette ressource inconnue de nos jours.

La mousse de mer explique le nom de l'île Verte; elle fut, au cours des premières décennies du XX^e siècle, la principale récolte de ce village du Bas-Saint-Laurent. On s'en servait pour le rembourrage des sièges automobiles et pour le calefrage des murs de maison. Mais un champignon mit fin à cette ressource dans les années trente.

La maison seigneuriale

De nos jours, L'Isle-Verte a perdu les cinq moteurs successifs de son activité économique, mais le village dispose de l'un des plus beaux ensembles patrimoniaux de tous les villages québécois. En effet, la maison seigneuriale de 1844 a été conservée dans un état exceptionnel, avec son ameublement de l'époque, par les descendants directs du dernier seigneur. Six autres maisons liées à la seigneurie Bertrand sont également en bon état. Toutefois, pour le moment, seule la Cour de Cir-

cuit, en ruines, est classée monument historique.

L'historien du village raconte que le conseil municipal a refusé 300 000 \$ pour rénover l'édifice il y a quelques années par crainte de l'impact sur l'évaluation municipale. Mais les mentalités ont changé et cette maison de style anglo-normand va être «retapée» sous peu.

Environnement Canada a rénové la maison Girard, construite par le seigneur Bertrand pour sa fille Elmire, mariée au pilote Dominique Girard. Ils s'installèrent à côté de la rivière Girard, qui marquait le centre de la seigneurie. L'abbé Michaud fait remarquer que les maisons seigneuriales du XIX^e siècle étaient peintes en gris et qu'elles avaient un toit noir et des fenêtres blanches, pas jaunes.

Quant à la maison ancestrale du seigneur Bertrand, elle est maintenue dans son état original par l'abbé Michaud, la couleur grise sur le pin étant sablée, ce qui rend le bois plus résistant que la pierre, dit-il, et lui donne l'aspect d'une façade en pierre. Dans le bas du Fleuve, l'extrémité des églises, à l'Est, a souvent été érigée de la sorte, souligne le prêtre.

Le territoire de chasse du gouverneur Lauson

La réputation de l'île Verte remonte au début du Régime français, raconte l'historien. Le directeur de la Compagnie des Cent Associés, Jean de Lauson, devenu le gouverneur de la Nouvelle-France, nomma comme premier seigneur en 1653 son propre fils, Louis de Lauson, sieur de La Citérie.

«Il fut un temps où, entre Montmagny et Gaspé, les battues les plus fréquentées par les chasseurs étaient celles de la rivière Verte», dit l'abbé. Il mentionne qu'en 1659, Louis Couillard de Lespinay abattit 220 loups-marins en une excursion de chasse, sur l'île aux roches rondes et rouges. «Les bateaux allaient et venaient entre Québec et L'Is-

le-Verte» avec des chasseurs et des pêcheurs de loups-marins, de marsouins et de morues.

«Cette extraordinaire aventure de chasse marque le début d'une nouvelle étape de l'histoire de la seigneurie», écrit l'abbé Michaud. Il indique que la seigneurie prit plus d'importance 20 ans plus tard.

Le grand quadrilatère de La Chesnaye

En 1663, le sieur Charles Aubert de La Chesnaye obtint du Conseil souverain le monopole de la traite à Tadoussac. Dix ans plus tard, il se vit concéder de la Compagnie des Indes occidentales «la propriété de la dite Rivière-du-Loup» et acquit la seigneurie de Verbois, qui incluait L'Islet du Portage.

Bientôt, il détint le grand quadrilatère entre Tadoussac, les seigneuries de Mille-Vaches, du Bic et de Rivière-du-Loup. Il épousa la sœur de Louis Couillard de Lespinay, ce qui lui donna accès à la seigneurie de L'île Rouge et de la rivière Verte.

Par conséquent, de 1682 à 1685, les Indiens vendirent leurs fourrures aux comptoirs de La Chesnaye, à Rivière-du-Loup et au Bic, plutôt qu'à Tadoussac. Le premier élan était donné. L'étape suivante allait être agricole.

Puis, au printemps de 1810, écrit Robert Michaud, «un jeune homme de 21 ans arrive à Québec. Il se nomme William Price. Il travaille depuis l'âge de 14 ans pour la Compagnie Idle de Londres qui fait le commerce du bois au profit de l'Amérique».

William Price et Louis Bertrand

En 1821, William Price fonda sa compagnie et s'associa, à L'Isle-Verte, à Louis Bertrand et Henry Caldwell dans le moulin à scie, les quais et les goélettes. De nos jours, on trouve la scierie des frères Dubé à L'Isle-Verte.

En 1844, Louis Bertrand construisit «le modèle parfait de l'habitation québé-



La maison seigneuriale de 1844 a été conservée dans un état exceptionnel.

coise du milieu du XIX^e siècle», écrit l'historien de l'architecture Michel Lessard. Le toit est légèrement incurvé à sa base et un nombre inégal de lucarnes le perce au nord et au sud. La Fondation Bertrand-Michaud prépare l'avenir de cette maison seigneuriale. Ça deviendra un monument historique, dit l'abbé.

«Le manoir Fraser à Rivière-du-Loup, ça a l'air d'une boîte d'allumettes à côté de chez nous», dit-il malicieusement. «D'ailleurs, leur ameublement vient de partout. Il n'y avait plus rien au manoir. Ça n'est pas le cas chez nous.» L'abbé dit qu'il a déjà été contacté plusieurs fois par l'Heritage canadien du Québec. La Fondation Molson a aussi la main haute sur la maison John A. MacDonald au Portage.

La Réserve du marais salé

La Réserve nationale de faune de la baie de L'Isle-Verte a été créée en 1980

sur un territoire qui s'étend de la rivière des Vases, à l'ouest, près de la seigneurie, jusqu'à la pointe à la Loupe, à l'autre extrémité, 14 kilomètres plus à l'est, mais l'abbé Michaud dit que, depuis ce temps, la chasse aux outardes n'est plus bonne dans les marais salés.

Canards illimités à dépensés des millions pour y construire des lacs artificiels, et il n'y a plus de canards, raconte-t-il. Les gens de la Réserve de faune viennent avec l'aéroglysseur et chassent les canards vers le lac Saint-Louis. La chasse disparaît.

Auparavant, «de septembre à décembre, les oiseaux migrateurs étaient sur la grève. Je prenais mon fusil et j'allais à la chasse. Il y en avait tellement, c'était des voliers, on faisait des ragoufts de gibier. L'Isle-Verte était une place renommée pour la chasse, pas aujourd'hui». Robert Michaud conclut: «D'ailleurs, ça n'est pas la baie de L'Isle-Verte, c'est l'anse de L'Isle-Verte».

lettes. Les bateaux apportaient de la chaux et rapportaient du bois.

La bataille du traversier en 1988

Louis Langlois se souvient de la dure bataille qui a été menée pour le traversier. L'argent avait été voté en 1985 mais n'avait pas été remis à l'île Verte. Au Sommet économique de Rivière-du-Loup, en 1988, il y avait eu des éclats et Marc-Yvan Côté avait dit: «On va vous donner le 400 000 \$, mais arrangez-vous avec et ne nous parlez plus du traversier».

Alors, les gens de l'île ont formé une coopérative intervies et ils ont acheté le traversier de Lothinière du capitaine qui avait déjà arrêté la liaison avec Deschambault, étant donné qu'on avait stoppé la subvention l'aidant à relier ces rives du Saint-Laurent.

De nos jours, il n'y a plus de liaison en bac du pont de Québec jusqu'au pont de Trois-Rivières. Le traversier navigue à l'île Verte; il peut embarquer six voitures et une quarantaine de passagers.

Edgar Fraser est le capitaine de ce traversier qui relie le quai du village de L'Isle-Verte à l'île Verte. «A toutes les maisons, il y avait une pêche il y a 20 ans, dit-il, mais un gars ne peut pas faire ça tout seul, et les corvées, c'est fini. Le problème, c'est le transport. Mon père avait des terres paspires. Mais les nouvelles normes de lait ont tout chamboulé. Alors, l'île est devenue touristique.»

Il y a beaucoup de jeunes de l'île Verte sur les bateaux des Grands Lacs. Jacques Fraser a un bateau-taxi et offre des croisières pour observer les baleines. Un autre frère d'Edgar est capitaine sur un navire de l'Algoa Central et un quatrième est matelot. Père cultivateur, fils navigateurs.

On compte 14 familles Fraser sur 35 familles à l'île Verte. Cette semaine-là, le règlement de zonage faisait l'objet d'après discussions. La demande était de «dézonage agricole» pour faire «une zone verte vouée au tourisme». Ce ne sera pas un changement radical, garantit Edgar Fraser. «Tous ceux qui ont demandé la permission de dézonage l'ont obtenue, mais je ne crois pas qu'il y aura un droit de construire au nord avec le nouveau permis zonage.»

Au quai du village, il dit: «La roche au bord du quai, c'est laid. Mais ça ne coûte rien à entretenir et c'est la pierre qui décide. Auparavant, le quai continuait plus loin». Lui aussi, il a du mal avec les quais rapetissés l'un après l'autre par le fédéral.

Les sites iroquois

Sept sites archéologiques anciens sont été découverts à l'île Verte. Presque tous se situent à l'est de l'île, au Bout-d'en-Bas, à l'exception de celui de la Grande Anse, sur une terrasse marine qui domine la grande plage, entre le Bout-d'en-Bas et le phare, sur la rive nord.

L'archéologue Charles Martin a découvert ces sites dans les années soixante et Roland Tremblay, un anthropologue de l'Université de Montréal, y mena des fouilles de 1990 à 1994. Le site de l'Anse-à-la-Vache date des années 1250-1300, dit-il, la même période qu'à l'île aux Basques; celui-ci révèle un campement d'Amérindiens à la chasse au phoque.

Une vingtaine de vases font de ce site l'un des endroits les mieux documentés de l'estuaire, comme le site de la Pointe-aux-Alouettes, à Baie-Sainte-Catherine. Des outils en pierre et en os y ont été découverts, des pointes, des grattoirs, des harpons, des incisives de castor modifiées en gouges, des poinçons. On y chassait le phoque et le béluga, et on y pêchait l'esturgeon.

Un autre site montre une faune de bélugas datant de 2000 ans. On trouve de telles évidences dans la vallée du Saint-Laurent avec les mêmes Iroquois qu'à Stadaconé, dit l'archéologue. L'été, quelques centaines d'Iroquois allaient dans l'estuaire et probablement dans le golfe Saint-Laurent jusqu'à Gaspé, mais on n'a pas encore fait de fouilles en Gaspésie. Les Iroquois chassaient le marsouin, une bête d'un mètre (le porc), le béluga (ou moyenne baleine blanche, dit Roland Tremblay) et la petite baleine.

J. C.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Nouvelle société pour développer le projet du moteur-roue

Hydro-Québec s'associe à trois partenaires

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Hydro-Québec veut faire franchir une nouvelle étape à son projet de moteur-roue, imaginé par le Dr Pierre Couture. Ayant finalement validé le concept, la société d'Etat s'associe maintenant à Sofinov, à la Société générale de financement du Québec (SGF) et au Fonds de solidarité de la FTQ pour créer une nouvelle société qui cherchera à développer de nouveaux partenariats d'affaires et à commercialiser la technologie M4.

En lançant cette nouvelle entreprise, Hydro donne suite aux recommandations formulées, fin août, par le conseil d'administration de Technologies M4. Mis sur pied l'an dernier, le comité avisé devait identifier toutes les avenues de commercialisation du moteur-roue ou de ses composantes. Au terme de ses travaux, M4 en est arrivée à la conclusion qu'Hydro-Québec ne devrait pas poursuivre seule l'aventure du moteur-roue, qu'elle devrait le faire en association avec des partenaires financiers et industriels, et ce au sein d'une nouvelle société où elle occuperait une position minoritaire.

Hydro-Québec a suivi ces recommandations à la lettre. Elle détient 49 % des parts de la nouvelle société, mais en demeure néanmoins le principal actionnaire. De leur côté, Sofinov et la SGF détiennent chacune 20,4 % des parts tandis que le Fonds de solidarité en détient, de son côté, 10,2 %. La nouvelle société aura un fonds de roulement initial de six millions de dollars. D'autres sommes d'argent devront être injectées d'ici un an.

Absence de partenaire industriel

Lors d'une conférence de presse, hier, le directeur principal de la Commercialisation de la technologie et des Participations chez Hydro-Québec, Jean-René Marcoux, a expliqué qu'avec cette nouvelle entreprise, la société d'Etat va pouvoir bénéficier des réseaux et des contacts d'affaires de ces trois incontournables investisseurs institutionnels québécois pour trouver un ou des partenaires indus-

triels. «C'est maintenant l'étape cruciale», a-t-il déclaré.

Pour sa part, le président du Syndicat des professionnels de l'Institut de recherche en électricité du Québec (IREQ), Jean-Marc Pelletier, a bien accueilli cette initiative. «C'est une bonne nouvelle dans la mesure où le projet de moteur-roue faisait du surplace depuis deux ans, a-t-il mentionné hier lors d'un entretien téléphonique. Malheureusement, il n'y a toujours pas de partenaire industriel associé au projet de moteur-roue ou d'une éventuelle voiture électrique.» Malgré tout, a-t-il indiqué, le partenariat annoncé hier est un pas dans la bonne direction. «Bref, laissons la chance au coureur.»

Hydro affirme avoir déjà eu des contacts avec des partenaires industriels potentiels en Amérique du Nord et en Europe, mais elle refuse encore de donner des noms. Aux États-Unis, des géants comme General Motors (GM), Ford et Chrysler sont de sérieux candidats. En Europe, des joueurs tels Renault, Mercedes et Porsche pourraient être de sérieux candidats. Hydro a aussi des contacts avec Bombardier.

La venue d'un partenaire industriel est indispensable pour soutenir et mener à terme la commercialisation d'un moteur-roue et d'une voiture électrique. La venue d'autres partenaires financiers est également importante.

La société a déjà investi 44,5 millions dans le développement du moteur-roue. Mais il faudra encore injecter une centaine de millions dans la mise au point d'une version commerciale, et entre 400 et 500 millions pour mettre sur pied la «plate-forme» de ce nouveau véhicule. Quant à la mise au point d'une première voiture hybride, une somme d'au moins deux milliards serait nécessaire.

Selon le président de la SGF, Claude Blanchet, il ne faut pas espérer voir la commercialisation d'une voiture électrique avant 2010. D'ici 13 ans, beaucoup de choses peuvent se passer dans l'industrie automobile. La nouvelle société devra donc faire vite pour trouver un ou des partenaires industriels. Le cas échéant, tout les espoirs seront permis...

Banissement de l'amiante chrysotile par la France

L'industrie contre-attaque

Une coalition québécoise demande à Ottawa de déposer une plainte auprès de l'Organisation mondiale du commerce

Attaquée de toutes parts ou presque, l'industrie de l'amiante a décidé de passer à l'offensive, bien appuyée qu'elle est par le gouvernement du Québec et les syndicats représentant ses employés. Il reste à voir si le gouvernement d'Ottawa va répondre à l'invitation qui lui est faite de participer à ce qu'on appelle un front juridique et économique.

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Une coalition québécoise de l'amiante comprenant le gouvernement, l'industrie et les syndicats de travailleurs demande au gouvernement canadien de déposer dans les meilleurs délais une plainte officielle auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) contre la décision de la France de bannir l'amiante chrysotile, un geste, soutiennent ses porte-parole, qui n'a pas de fondement scientifique et qui découle plutôt du «protectionnisme vert» sur le continent européen.

Le temps presse, fait valoir la coalition auprès du premier ministre Jean Chrétien et de son gouvernement. Après la France, on voit maintenant en Grande-Bretagne monter les pressions sur le nouveau gouvernement, celui de Tony Blair, à qui on demande de respecter sa promesse électorale d'interdire l'amiante. Jusqu'à maintenant, la Commission de la santé et de la sécurité de ce pays n'a pas donné son aval au banissement.

Si le gouvernement de M. Blair décidait d'interdire l'amiante, cela aurait, craint-on, un effet de domino sur toute l'Europe. Au sein de la Communauté économique européenne (CEE), la Grande-Bretagne permet actuellement le maintien de justesse d'une politique d'ouverture. En basculant dans le camp opposé, cela serait suffisant pour entraîner une modification majeure de la politique de la CEE. Cela pourrait signifier pour les producteurs québécois une perte de 16 à 20 % de leur marché actuel. Le marché britannique ne représente en soi qu'une part de 2 %.

Dans une lettre au premier ministre Chrétien, les chefs syndicaux Clément Godbout, Gérard Larose et François Vaudeuil (CSD) affirment qu'il faut «de toute urgence ouvrir un autre front et intervenir aux plans juridique et économique». Ils ajoutent ceci: «Nous sommes convaincus que le simple fait d'enclencher officiellement

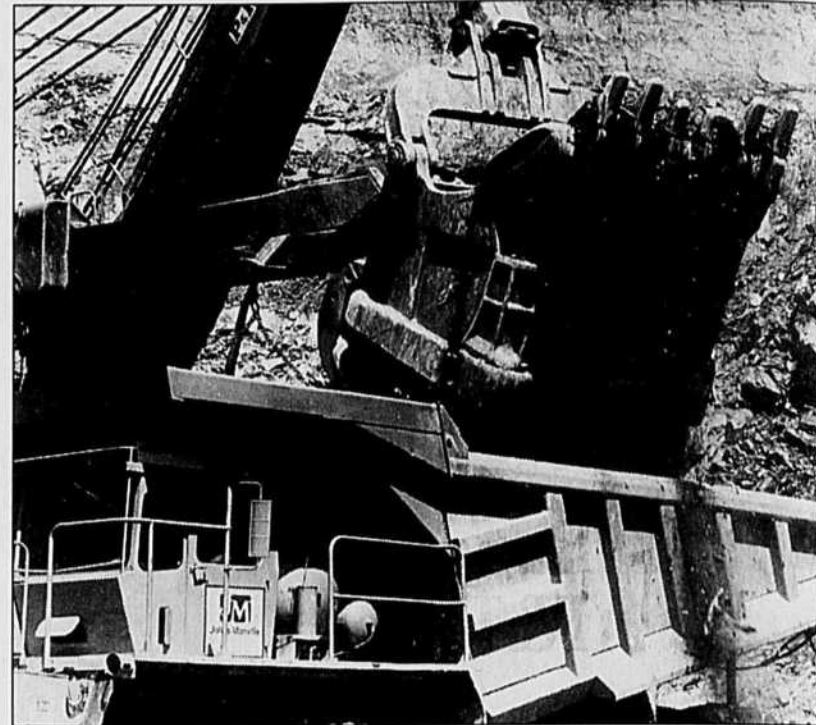
et publiquement une telle procédure pourrait avoir un effet ralentissant, voire dissuasif, sur l'échéancier du Royaume-Uni.»

Forte offensive

Cette coalition québécoise mène par ailleurs une forte offensive cette semaine à l'occasion de la Conférence internationale sur l'utilisation sécuritaire et responsable du chrysotile qui a lieu à Montréal. Hier, Diane Carrier-Perreault, ministre déléguée aux Mines, aux Terres et aux Forêts, a réitéré formellement cette demande de porter plainte. Elle l'a fait publiquement devant les délégués de 47 pays et en présence de Ralph Goodale, ministre des Ressources naturelles. Celui-ci a promis d'en discuter avec Sergio Marchi, son collègue au Commerce international, en insistant particulièrement sur l'aspect d'urgence stratégique invoqué par cette coalition québécoise.

Cette plainte, si elle était déposée maintenant, donnerait sans doute un argument additionnel au premier ministre Lucien Bouchard, qui se rendra en visite à Paris dans deux semaines. Déjà, la question de l'amiante apparaît à l'ordre du jour des discussions qu'il doit avoir avec les plus hautes autorités. Il faut rappeler que la décision de bannir l'amiante en France fut prise par l'ancien gouvernement Juppé, qui a semblé par moments débordé dans plus d'un dossier, dont celui de l'amiante.

Les experts québécois sont convaincus de défendre une bonne cause et de pouvoir établir objectivement à l'OMC que la décision de la France ne reposait pas véritablement sur des arguments scientifiques, mais beaucoup sur une campagne émotive. «Nous demeurons convaincus fondamentalement que la décision française, appuyée sur des motifs d'intérêt public, contrevient aux principes mêmes de base régissant le commerce entre les nations tout en écartant les tendances du corpus scientifique international», avance la coalition.



Les experts québécois sont convaincus de défendre une bonne cause et de pouvoir établir objectivement à l'OMC que la décision de la France ne reposait pas véritablement sur des arguments scientifiques.

Le plus analysé

Elle rappelle aussi que l'amiante, fibre naturelle, est sans doute le minéral le plus analysé dans le monde. L'Organisation mondiale de la santé, la Cour d'appel des États-Unis et la Société royale du Canada se sont penchées sur son cas et en sont arrivées à la conclusion qu'utilisée de façon contrôlée, la chrysotile ne présente aucun danger.

Cela suppose une responsabilité de la part des producteurs à bien informer les utilisateurs sur les manières de traiter ce produit. Conformément à une politique du gouvernement canadien, les producteurs d'amiante du Québec se sont engagés à vendre de l'amiante chrysotile uniquement aux acheteurs qui respectent les normes et pratiques internationales de manipulation sûre.

«Il n'y a pas seulement l'amiante chrysotile qui est contestée. Beaucoup d'autres minéraux et métaux ont été désignés comme menace potentielle pour la santé humaine, notamment le plomb, le cadmium, l'arsenic, l'aluminium et le nickel. La politique du Canada pour ces produits est la même que pour l'amiante», a souligné M. Goodale.

Jean Dupéré, président de la compagnie Lab Chrysotile dans la région de Thetford et président du conseil de l'Institut de l'amiante, a été élu avant-hier président de l'Association internationale de l'amiante. M. Dupéré a lancé un vibrant appel aux producteurs et utilisateurs de l'amiante, en leur demandant d'assurer une plus grande part de responsabilité financière dans l'effort requis pour mieux faire connaître ce produit. À défaut de pouvoir s'imposer dans le débat international, l'industrie de l'amiante, prévient-il, pourrait disparaître complètement d'ici une quinzaine d'années.

Les revenus que représente cette industrie au Québec sont d'environ 250 millions par année. On parle d'environ 2000 emplois directs dans les régions de Thetford et d'Asbestos. Cette industrie est en décroissance depuis plusieurs années. Au fait, une autre mine, celle de British Canadian à Black Lake, fermera ses portes le 1er novembre prochain, ce qui entraînera l'élimination de 300 emplois. Selon M. Dupéré, une centaine de ces employés pourront être recyclés dans d'autres fonctions au sein de la compagnie et les autres pourraient bénéficier d'un programme de préretraite.

Réno-Dépôt fermera deux Brico

LE DEVOIR

Réno-Dépôt fermera d'ici la fin du mois d'octobre deux de ses magasins de la chaîne Brico Centre, soit celui de Montréal-Nord et celui de la rue Waverly, près de la rue Jean-Talon. L'entreprise justifie ces deux fermetures en raison du «succès» de Réno-Dépôt. Les deux autres magasins, ce-

lui de Longueuil et de Lasalle, continueront d'être exploités, mais celui de Lasalle connaîtra une nouvelle vocation après des travaux de réaménagements importants au cours des 12 prochains mois. 300 personnes seront touchées par ces fermetures, mais la majorité d'entre elles pourront se relocaliser dans les deux nouveaux Réno-Dépôt qui ouvriront bientôt.

Programme fédéral des investisseurs immigrants

Ottawa devrait réviser ses catégories de provinces, estime un spécialiste

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Louis Leblanc, vice-président chez Lévesque Beaubien Geoffron, suggère au gouvernement du Québec d'insister auprès d'Ottawa pour obtenir l'élimination des deux catégories de provinces envisagées pour le programme des investisseurs immigrants. Selon lui, si le gouvernement fédéral tient à tout prix à établir des catégories, il devrait alors le faire sur la base du taux de chômage.

M. Leblanc comparait aujourd'hui devant la Commission permanente de la culture, laquelle est chargée d'étudier les pouvoirs du Québec en matière d'immigration. La firme de courtage dont il fait partie est un chef de file en matière de gestion du programme immigrant investisseur. Au 31 décembre 1996, les 784 investisseurs qui avaient placé 197 millions de dollars dans des entreprises québécoises par l'intermédiaire de Lévesque Beaubien Geoffron représentaient 45 % de tous les investisseurs du programme québécois. Voilà qui assure une base d'analyse amplement suffisante.

Dans son exposé devant la Commission, M. Leblanc rappelle que le programme dont il est question a généré des investissements de plus d'un milliard et permis de créer 10 000 nouveaux emplois au Québec. En fait, le Québec a attiré près de 40 % des fonds souscrits par les immigrants. Près de 600 entreprises ont ainsi bénéficié de près de un milliard de dollars investis par plus de 3400 immigrants.

Cela découle d'un programme qui demande aux ressortissants étrangers qui veulent obtenir un droit de résidence permanent d'investir une somme minimale de 350 000 \$ pour une période de cinq ans. Or, le gouvernement canadien veut modifier ce programme, en établissant deux catégories de province. Il y aurait celles où le minimum d'investissements requis serait de 350 000 \$ et les autres où il faudrait mettre 450 000 \$. Le Québec, l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta feraient partie de cette dernière catégorie.

M. Leblanc pense qu'en vertu de cette nouvelle réglementation l'investisseur serait beaucoup plus tenté d'investir là où le montant exigé est le plus bas. Il en déduit que cela pourrait faire perdre au Québec plus de 300 millions en investissements.

En outre, «les disparités économiques ne s'arrêtent pas aux frontières d'une province», dit-il. Il prend pour exemple la région du nord-ouest du Nouveau-Brunswick et la région de la Matapédia au Québec. Ce sont deux régions voisines où les conditions économiques sont semblables.

À l'évidence, avec la réglementation proposée, un investisseur immigrant serait beaucoup plus tenté d'aller au Nouveau-Brunswick, où l'investissement requis serait de 350 000 \$, alors qu'il serait de 450 000 \$ du côté québécois. À son avis, la distinction devrait se faire à partir du taux de chômage. On pourrait établir le montant minimal de l'investissement en fonction d'un taux de chômage de 15 %. Là où le chômage est inférieur à 15 %, on exigerait 450 000 \$; au-dessus de 15 %, l'investissement minimal pourrait être de 350 000 \$.

Trafic aérien

L'IATA prévoit une croissance de 6,6 %

Genève (AFP) — Le nombre de passagers voyageant par avion dans le monde devrait croître de 6,6 % par an en moyenne jusqu'en 2001, selon les prévisions de l'Association internationale du transport aérien (IATA) publiées hier à Genève.

Le nombre de passagers devrait alors atteindre 563 millions en 2001 sur les lignes internationales. Le total des passagers sur les lignes internationales et domestiques devrait alors progresser de 5,7 % par an et atteindre 1,8 milliard en 2001.

Les transporteurs se sont ainsi déclarés plus pessimistes que l'année passée sur la croissance en volume du trafic aérien à court et à moyen terme et ont revu leurs prévisions de croissance à la baisse, a constaté l'IATA.

Une hausse des taux nous guette

Toronto (PC) — Les Canadiens doivent se préparer à de multiples hausses des taux d'intérêt au cours de l'année à venir, à la suite des propos tenus cette semaine par le président de la Banque du Canada, Gordon Thiessen, estimaient hier de nombreux économistes.

Toutefois, ces derniers ont ajouté qu'il n'y avait pas lieu de céder à la panique parce que ces hausses auraient lieu de façon graduelle, la stratégie de la banque centrale étant de freiner en douceur la forte croissance de l'économie avant que l'inflation ne se fasse sentir à nouveau.

Ces hausses ne seront probablement pas assez importantes pour décourager les consommateurs et les entreprises de continuer à faire ce qu'elles font depuis quelque temps en raison de taux à leur plus bas niveau depuis 40 ans, c'est-à-dire dépenser et embaucher. «Tout ce que la Banque du Canada souhaite faire est de lever le pied de l'accélérateur», a déclaré hier un économiste du Canada Trust, Steve Saldanha. «Il demeure possible d'avoir une économie en hausse et un chômage à la baisse parce que la banque n'appuie pas sur les freins.»

LES INDICES

Montréal XXM	Toronto TSE-300	New York Dow Jones
+3,56 3390,56	+32,84 6898,09	-9,48 7886,44
dollar canadien		
or		
-0,02 72,01 \$US	-0,60 320,40 \$US	

NOTRE NOUVELLE COLLECTION
AUTOMNE-HIVER
EST ARRIVÉE!

Club 402-HOMME

À votre service depuis 20 ans



COSTUMES
importés d'Italie
au prix de gros

100% laine

Coupe exclusive
De 299 \$ à 475 \$
le costume

Du lundi au vendredi
De 9 h 30 à 18 h
Samedi de 10 h à 16 h

Tous les soirs après 18 h
sur rendez-vous seulement

1118, rue Ste-Catherine O.,
Suite 200, Montréal

(514) 861-3636

LES DEVICES ÉTRANGÈRES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,3097
Allemagne (mark)	0,7835
Arabie Saoudite (riyal)	0,3847
Australie (dollar)	1,0339
Barbade (dollar)	0,7243
Belgique (franc)	0,03890
Bermudes (dollar)	1,4062
Bésil (real)	1,3081
Bulgarie (lev)	0,00081
Caribbes (dollar)	0,5293
Chine (renminbi)	0,1734
Espagne (peseta)	0,00964
États-Unis (dollar)	1,3886
France (franc)	0,2333
Grèce (drachme)	0,005235
Hong-Kong (dollar)	0,1849
Inde (roupie)	0,0403
Italie (lire)	0,000832
Jamaïque (dollar)	0,0438
Japon (yen)	0,01148
Mexique (peso)	0,1925
Pays-Bas (florin)	0,7176
Philippines (peso)	0,0434
Portugal (escudo)	0,008036
République dominicaine (peso)	0,0992
Royaume-Uni (livre)	2,2236
Russie (rouble)	0,000244
Singapour (dollar)	0,9363
Suisse (franc)	0,9792
Taiwan (dollar)	0,0501
Venezuela (bolivar)	0,00288

FCA INTERNATIONALE LTÉE
(Incorporée en vertu des lois du Canada)

AVIS AUX ACTIONNAIRES

AVIS est donné que le conseil d'administration de FCA INTERNATIONALE LTÉE (la «société») a fixé la clôture des affaires au 10 octobre 1997 comme étant la date de référence («Record Date») pour déterminer les actionnaires ayant droit de recevoir avis de l'assemblée annuelle des actionnaires de la société qui aura lieu le 17 novembre 1997.

Montréal, le 16 septembre 1997

JOHN A.H. GORDONSMITH, c.a.
Secrétaire

ÉCONOMIE

Étude sur les créations publicitaires

L'originalité a un meilleur impact

LE DEVOIR

Les créations publicitaires originales ont 37 % plus d'impact que les adaptations et les traductions.

C'est ce que révèle une étude menée par Léger & Léger pour le compte du Publicité-Club de Montréal (PCM). Réalisée auprès de résidents de Montréal, cette étude mesure la performance des créations par rapport aux traductions et aux adaptations. Les données ont été recueillies lors de quatre séances de visionnement de 50 messages publicitaires télévisés, dont la moitié était composée de créations et l'autre, d'adaptations ou de traductions. Au total, 300 personnes représentatives de la population francophone du Grand Montréal ont participé à l'étude.

«Sur l'ensemble des critères de performance, c'est-à-dire l'originalité, l'intérêt, la crédibilité, la capacité de susciter l'attention et de convaincre ainsi

que la proximité, les créations l'emportent largement sur les adaptations et les traductions», a fait remarquer Jean-Marc Léger, président de la firme de sondage. Il souligne que, pour chacune des variables analysées, l'écart entre les créations et les adaptations varie entre 33 et 41 %. «En outre, les créations performant très bien au chapitre des variables "dures", plus près de l'intention d'achat. Ce qui signifie qu'elles incitent nettement plus à acheter les produits ou les services annoncés que les adaptations. Leur supériorité est très impressionnante.»

Le Publicité Club rappelle qu'une première étude, réalisée cette fois par Descarie & Complices et rendue publique en mai dernier, démontrait que l'industrie québécoise de la publicité et de la promotion crée, directement ou indirectement, près de 45 000 emplois au Québec et représente plus de 1,7 % du produit intérieur brut (PIB).

Connexion à Internet

La Banque Royale et AT&T s'associent

LE DEVOIR

La Banque Royale s'est associée à AT&T Canada, Service d'interurbain pour offrir à ses 400 000 entreprises clientes la connexion à Internet et un ensemble complet de services financiers basés sur ce réseau mondial.

«Les forfaits de services seront offerts aux clients (corporatifs) de la Banque Royale sur le réseau WorldNet d'AT&T et donneront droit à un soutien téléphonique 24 heures sur 24 sans frais dans tout le Canada. Les clients de la Banque Royale pourront accéder au service Internet à partir de plus de 50 endroits au pays, permettant ainsi l'accès aux appels locaux à environ 90 % de nos entreprises», a ajouté la plus grosse banque au pays.

«L'alliance facilitera les opérations bancaires électroniques des propriétaires d'entreprises et leur permettra, 24 heures sur 24, de se faire connaître sur Internet dans un environnement

économiquement efficace, pratique et sûr, à partir d'un ordinateur de bureau ou d'un ordinateur portatif, et ce partout dans le monde. En plus des services financiers par Internet, l'alliance offrira un temps d'accès illimité à ce réseau, la possibilité d'héberger des documents sur des sites Web, d'enregistrer leur propre nom de domaine et d'avoir des adresses de courrier électronique multiples», a renchéri l'institution.

Doubler le volume d'activités

Dans un communiqué distinct, AT&T Canada a souligné hier qu'elle entendait doubler son volume d'activités à Edmondston, au Nouveau-Brunswick, créant ainsi 80 nouveaux emplois. Le centre téléphonique d'Edmondston fonctionne depuis le mois d'avril 1996. En un an, il est passé de 40 à 80 emplois, nombre qui sera doublé une fois de plus grâce à l'expansion annoncée hier.

Recherche de partenaires en télécommunications

Hydro-Québec retient deux propositions

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Dans sa recherche d'un partenaire pour former une entreprise dans le secteur des télécommunications, Hydro-Québec a ramené sa recherche à deux propositions, sur la quinzaine du départ, soit celles des tandems Bell Canada-Québec Téléphone et Vidéotron-AT&T Canada. «Ces deux propositions demeurent dans la course. Elles sont sur un même pied d'égalité. Hydro n'a encore pris aucune décision et n'a mené aucune négociation avec l'un ou l'autre des candidats susceptibles d'être retenus.»

Le porte-parole d'Hydro-Québec, Steve Flanagan, présentait ainsi une mise à jour dans son projet de création d'une nouvelle entreprise en télécommunications lancé le 8 mai dernier par un appel de propositions élargi. M. Flanagan voulait également corriger le tir après un reportage, paru hier dans un quotidien de Québec, voulant que la société d'État aurait déjà retenu la candidature du tandem Bell Canada-Québec Téléphone et que la seconde proposition encore sur la table dans cette phase finale des procédures ne serait maintenue en vie que pour la forme.

«L'échéancier pour mener les négociations à terme sera précisé ultérieurement. Si les négociations aboutissent, un projet final sera présenté au conseil d'administration pour approbation le 12 décembre prochain. Les négociations vont permettre de vérifier si la création de la société conjointe peut se réaliser à la satisfaction mutuelle des partenaires», a ajouté la société d'État, dans son communiqué.

Si une telle coentreprise voit le jour, Hydro a l'intention d'y transférer son actif en réseaux de services, évalué à 175 millions. Et d'y accorder sa clientèle. Ces réseaux de services représentent environ 18 % de l'actif d'Hydro en télécommunications. «Nous conservons la partie stratégique. Les réseaux de services sont ceux qui permettent la transmission de données administratives et la téléphonie, soit des réseaux similaires à ceux des autres entreprises commerciales. Dans ce projet de partenariat, Hydro veut plus spécifiquement s'assurer que son futur partenaire lui offre une complémentarité à la fois aux niveaux des réseaux et de l'expertise

pour la mise en marché de capacité de télécommunications», a précisé Steve Flanagan.

Version plus modeste

Cette approche se veut une version beaucoup plus modeste d'un projet à grande échelle, placé sous le nom d'Hydro-Québecom, que caressait Yvon Martineau, l'ex-président du conseil de la société d'État. Avec Hydro-Québecom, M. Martineau rêvait de regrouper la quasi-totalité de l'actif de télécommunications d'Hydro-Québec, évalués aujourd'hui à un milliard, et ceux d'éventuels partenaires. Retenant le plus grand réseau privé de télécommunications au Québec, Hydro dessert 725 sites et 116 municipalités à la grandeur de la province. Une telle association aurait permis à Hydro de diminuer les coûts inhérents à ces infrastructures qu'elle doit absorber tout en jetant les bases à l'émergence d'un réseau étendu à l'ensemble des foyers québécois pour des applications variées, telles la domotique et la gestion d'énergie.

Cette alliance devait se concrétiser à la fin de 1995, mais les négociations préliminaires avaient échoué avec Bell et Vidéotron. Auparavant, Hydro avait tenu des discussions avec tous les principaux partenaires éventuels ou potentiels, soit notamment Bell, Vidéotron, Cogeco et Unitel (AT&T Canada).

La nouvelle direction d'Hydro est revenue à la charge avec sa version réduite en lançant, le 8 mai dernier, un appel de propositions auprès d'une quinzaine d'entreprises du secteur des télécommunications actives au Québec. Des 15 propositions soumises, trois ont été retenues lors d'une première sélection, en juin dernier. Ce sont celles de Bell Canada, du duo Vidéotron-AT&T Canada et de Québec Téléphone. Le 11 juillet, le conseil d'administration donnait son accord et invitait son président, André Caillé, à entamer des discussions. Entre-temps, Bell et Québec Téléphone décidaient de faire équipe. Les candidats retenus ont été invités à détailler davantage leurs propositions, ce qui fut fait, le tout ayant été déposé le 11 août dernier. Le projet final sera présenté au conseil d'administration, pour approbation, le 12 décembre.

Partage d'indicatifs entre Canadien et British Airways

Élargissement de l'entente

LE DEVOIR

Canadien International et British Airways ont annoncé hier un élargissement de leur entente de partage d'indicatifs entre le Canada et le Royaume-Uni. Le nouveau plan comprend, notamment, l'ajout des dessertes Montréal-Québec et Montréal-Ottawa, rendu possible par le rétablissement des correspondances à l'aéroport de Dorval.

«Les deux compagnies aériennes offriront des services conjoints vers neuf

villes, des deux côtés de l'Atlantique. À compter du 26 octobre, les passagers de Canadien International pourront aller, sur les ailes de British Airways, au-delà de l'aéroport de Heathrow (Londres), soit jusqu'à Belfast, Newcastle et Jersey. Les clients de British Airways profiteront, quant à eux, de six nouvelles destinations au Canada, assurées par Canadien International et Canadien Regional», a résumé le transporteur.

Ces six nouvelles destinations canadiennes comprennent, notamment, les routes Montréal-Québec et Montréal-Ottawa.

«Depuis le 15 septembre, tous les vols de British Airways atterrissent non plus à Mirabel, mais à Dorval, comme c'est le cas pour tous les vols internationaux des compagnies de transport aérien régulier. Ce réaménagement est beaucoup plus pratique pour les clients de Canadien International et de British Airways devant correspondre à Dorval», a ajouté Canadien.

L'alliance globale entre Canadien International et British Airways a pris plusieurs fois de l'ampleur depuis sa conclusion en juin 1996.

Accords sectoriels

Le Canada pourrait miner sa crédibilité

Ottawa (PC) — Le Canada pourrait compromettre sa crédibilité en tant que partenaire commercial majeur s'il persiste à plier l'échine sous les pressions américaines en signant des accords sectoriels pour limiter volontairement ses exportations aux États-Unis, estime le ministre fédéral du Commerce international, Sergio Marchi.

«À un certain moment, il faut savoir dire: "Ça suffit!», a déclaré M. Marchi en entrevue. Le nouveau ministre du Commerce international reconnaît que le gouvernement canadien se retrouve souvent en position de faiblesse à l'égard de Washington pour le règlement de disputes commerciales, et il impute en partie la responsabilité aux entreprises canadiennes qui sont plus enclines à régler à l'amiable qu'à se battre pour défendre leurs droits.

Dur traitement

Même s'ils préchent l'ouverture des marchés et le libre commerce, les Américains traitent parfois rudement leurs partenaires en les contraignant à signer des ententes parallèles qui leur imposent des quotas volontaires aux exportations, leur marchandant en retour la portion du marché américain. Ces ententes s'inscrivent dans une stratégie dite de «commerce planifié».

Le gouvernement fédéral a consenti à une telle entente le mois dernier pour apaiser les États-Unis, mécontents des exportations canadiennes de sucre. Ottawa est présentement soumis à de nouvelles pressions, concernant cette fois les exportations aux États-Unis de blé à graine et de vêtements de laine.

Le ministre Marchi affirme que le Canada est souvent contraint de signer ces ententes du «moins pire», comme elles sont aussi appelées dans le jargon du commerce international, parce que les industries concernées n'osent pas s'engager dans une guerre commerciale avec les États-Unis. Il dit toutefois comprendre ces industries qui craignent des mesures unilatérales de la part des Américains en attendant le règlement du conflit.

Une guerre commerciale signifie aussi, pour l'industrie mise en cause, des coûts reliés à la défense de ses intérêts.

COUP D'ŒIL BOURSIER



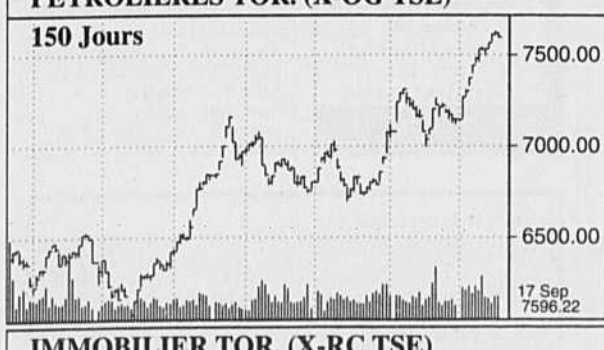
	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	17394	3390.56	+3.56	0.1
XCB:Bancaire	7206	5613.43	+43.15	0.8
XCO:Hydrocarbures	6762	2823.89	-5.84	-0.2
XCM:Mines et métaux	5354	2736.77	-2.10	-0.1
XCF:Produits forestiers	2196	2937.50	+23.59	0.8
XCI:Biens d'équipement	3984	3675.46	+19.41	0.5
XCU:Services publics	4791	3221.74	+20.31	0.6



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	19803	359.54	+0.14	0.0
TSE 100	39120	412.48	+1.63	0.4
TSE 200	25691	441.22	+3.50	0.8
TSE 300	64812	6898.09	+32.84	0.5
Institutions financières	8270	7596.89	+78.64	1.0
Mines et métaux	4520	4740.62	-45.38	-0.9
Pétrolières	12088	7596.22	-22.10	-0.3
Industrielles	9458	5114.78	+55.82	1.1
Aurifères	7693	7686.53	+79.45	1.0
Pâtes et papiers	3162	5138.39	+51.57	1.0
Consommation	1955	10425.54	-3.30	-0.0
Immobilières	687	2594.17	+21.60	0.8
Transport	6064	9021.90	+12.77	0.1
Pipelines	1180	5846.72	-10.71	-0.2
Services publics	3594	5678.42	-8.28	-0.1
Communications	488	11970.30	+28.45	0.2
Ventes au détail	4044	5995.17	+68.82	1.2
Sociétés de gestion	1604	9243.53	+60.18	0.7



	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE VANCOUVER						
Indice général	22786	808.52	-7.43	-0.9		
MARCHÉ AMÉRICAIN						
30 Industrielles	64068	7886.44	-9.48	-0.1		
20 Transports	9643	3134.22	+12.09	0.4		
15 Services publics	7399	240.37	-2.55	-1.0		
65 Dow Jones Composé	81111	2521.29	-2.54	-0.1		
Indice AMEX		493.21	-0.48	-0.1		
S&P 500		939.35	+13.34	1.4		
NASDAQ		1666.47	-2.13	-0.1		



	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
AIR CANADA	3744	12.85	12.45	12.80	+0.45	3.6
LOEWEN GRP	2495	37.10	34.25	36.70	+1.25	3.5
GULF CDA RES LTD	2449	11.20	10.90	11.00	-0.20	-1.8
AGRIUM INC	2037	17.80	17.50	17.70	-	-
CDN IMPERIAL BK	1891	40.25	39.65	39.80	+0.25	0.6
JOURNEYS END CP	1872	9.90	9.50	9.80	+0.30	3.2
PURE GOLD RES INC	1786	0.33	0.28	0.31	+0.01	3.3
AIR CANADA A	1665	11.90	11.35	11.85	+0.50	4.4
BCE INC	1639	42.30	41.65	41.65	-0.25	-0.6
BEMA GOLD CP	1461	5.45	4.95	5.00	-0.45	-8.3



DECISION-PLUS
Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mercredi le 1 octobre 1997 à 19:00h
740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210
Réservez votre place :

(514)392-1366
http://www.decisionplus.com

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
AIR CANADA	861	12.90	12.45	12.80	+0.45	3.6
DYLEX LTD	801	8.50	8.40	8.40	-0.30	-3.4
ALBERTA ENERGY CO	515	32.35	31.90	32.35	+0.55	1.7
ROYAL BANK OF CDA	494	66.00	65.60	65.85	+0.65	1.0
TRILON FIN CP A	484	10.50	10.15	10.45	+0.45	4.5
BOMBARDIER INC B	474	29.50	29.10	29.10	+0.10	0.3
AIR CANADA A	405	11.85	11.50	11.85	+0.75	6.8
LITHOS CP	397	1.05	0.88	0.95	-0.02	-2.1
TRANSALTA CP	394	17.80	17.70	17.80	+0.05	0.3
DENISON MINES LTD	364	0.40	0.40	0.40	-	-

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe
Règlement

Avis est donné que le conseil, à son assemblée du 25 août 1997, a adopté le règlement suivant:
97-144 Règlement autorisant un emprunt de 23 005 893,46 \$ pour dépenses en capital

Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales le 11 septembre 1997.
Montréal, le 18 septembre 1997
Le greffier,
Léon Laberge

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe
Dérégation mineure

Conformément à l'article 524h de la Charte de la Ville de Montréal, le conseil, à l'assemblée qui sera tenue le 27 octobre 1997, à 19 h, à l'hôtel de ville, statuera sur une demande de dérogation mineure relativement au bâtiment portant les numéros 3858 et 3860, rue Ontario Est.

pour une verrière une profondeur minimale de 4 mètres et une distance minimale de 1 mètre d'un trottoir.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande, en se présentant au préposé à la période de questions au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville au moins 30 minutes avant l'heure fixée pour le début de cette assemblée du conseil.

Montréal, le 18 septembre 1997
Le greffier,
Léon Laberge

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe
Règlement sur la conversion des immeubles en copropriétés divisées (C-11)

Dérégation à l'interdiction de convertir

Conformément au règlement ci-dessus, le Conseil de la Ville de Montréal, à son assemblée fixée au 27 octobre 1997, à l'hôtel de ville, étudiera les demandes de dérogation à l'interdiction de conversion d'un immeuble en copropriété divisée, relatives aux immeubles suivants:

- 4388-4390, avenue Draper
- 5138-5138-5140, rue Saint-André
- 4904-4906, avenue Grosvenor
- 4276-4276A-4276B-4280, avenue de Lorimier
- 2031-2033-2035, rue Sanguinet

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes en faisant parvenir au greffier les commentaires écrits qu'elle désire faire valoir, en complétant et en signant le formulaire fourni par la Ville à cet effet. Ces commentaires doivent être reçus au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-113A, H2Y 1C6, au plus tard le lundi 29 septembre 1997. Le formulaire est disponible dans les bureaux Accès Montréal.

Pour information, veuillez vous adresser au Service de l'habitation: 872-5597 ou 872-9471.
Montréal, le 18 septembre 1997
Le greffier,
Léon Laberge



APPELS D'OFFRES ET SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels d'offres ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en composant un des numéros de téléphone suivants:

Montréal et les environs: 840-4903
Extérieur: 1-800-324-1759



VILLE DE VAL-D'OR
AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE

Canada
Province de Québec
District d'Abitibi

AVIS PUBLIC est donné:

- 1. QUE le conseil de ville de Val-d'Or sera saisi, lors d'une assemblée qui aura lieu le lundi 6 octobre 1997, à compter de vingt heures trente (20 h 30), en la salle réservée aux délibérations à l'hôtel de ville, de la nature et de l'effet d'une demande de dérogation mineure pour une construction située au 3104 du boulevard Jean-Jacques Cossé, à Val-d'Or, sur les lots 158-1, 161-1-1, 161-1-2, 161-2-1 et 161-2-2, rang B, canton de Bourlamaque, propriété de Transport Maybois inc.
2. QUE cette dérogation mineure consiste à fixer à 8,5 mètres plutôt qu'à 15 mètres la marge latérale nord applicable au bâtiment principal situé sur ledit terrain composé desdits lots, tel que requis à l'annexe B du règlement de zonage 93-19 de la Ville de Val-d'Or;
3. QUE cette demande a été présentée au Comité consultatif d'urbanisme et que ce dernier, par sa résolution 269-2063, recommande son refus par le conseil de ville.
4. Dans le cas où le conseil déciderait d'accepter cette demande de dérogation mineure, cette dernière, ainsi approuvée par le conseil de ville, serait réputée conforme aux règlements de la Ville.
5. Tout intéressé est admis à faire valoir ses objections au projet précité en les faisant parvenir par écrit au greffier de la Ville avant la tenue de l'assemblée précitée, ou en se présentant à cette même assemblée pour faire valoir ses objections verbalement.

DONNE À VAL-D'OR, ce 18 septembre 1997
ME NORMAND GÉLINAS, notaire
Greffier



VILLE D'AMOS
APPEL D'OFFRES
Rue de la Brasserie
3-970720-00

La Ville d'Amos désire obtenir des offres relativement aux travaux de construction de la rue de la Brasserie. Ces travaux comprennent sommairement les principaux ouvrages suivants:

- environ 86 m.lin. de conduite d'égout sanitaire de 250 mm de diamètre;
- environ 86 m.lin. de conduite d'égout pluvial de 750 mm de diamètre;
- environ 85 m.lin. de structure de chaussée et pavage;
- environ 86 m.lin. de conduite d'aqueduc 200 mm;
- environ 140 m.lin. de bordure de béton;
- le réaménagement des lieux;
- un ponceau de 600 mm de 24 mètres.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont la principale place d'affaires est située au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée) et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 100,00 \$, toutes taxes incluses, non remboursable, payable en espèces, par chèque ou par mandat postal à l'ordre de Pellemont inc.

Garantie de soumission exigée

- Cautionnement de soumission: 10 % du montant total de la soumission
- Chèque visé: 10 % du montant total de la soumission

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant au bureau suivant:

Pellemont inc.
644, 1^{re} Avenue Ouest
Amos (Québec)
J9T 1V3
Tél.: (819) 732-0457
Télécopieur: (819) 732-0458

À l'attention de M. Pierre Therrien, ing.

La réception des soumissions est faite au bureau de la greffière à l'hôtel de ville d'Amos, à l'adresse suivante:

Ville d'Amos
Service du greffe
182, 1^{re} Rue Est
Amos (Québec)
J9T 2G1

L'ouverture des soumissions se fera au même endroit à l'adresse précitée, le 10 octobre 1997 à 14h00.

La réception des soumissions prendra fin le vendredi 10 octobre 1997 à 14h00, heure locale.

La Ville d'Amos ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Donné à Amos ce dix-huitième jour du mois de septembre mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept.

Françoise Beaulieu, greffière

LEVONS LE VOILE SUR LA MIGRAINE



FONDATION QUÉBÉCOISE DE LA MIGRAINE ET DES CÉPHALÉES

1575, boul. Henri-Bourassa Ouest, bureau 240
Montréal (Québec) H3M 3A9

Tél.: (514) 331-8207

DONNEZ GÉNÉREUSEMENT

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIE, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-61-907277-962 - BREF D'EXÉCUTION - LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse -vs- STEVE MARCOTTE, Partie défenderesse. Le 30e jour de septembre 1997, à 11h30, au 3055, COMTOIS, TERREBONNE, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de STEVE MARCOTTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 Véhicule Chevrolet Cavalier, couleur mauve, imm. au Qc 300 BDS et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL PANNETON, huissier du district de Terrebonne, Gaétan Roy & Associés, HUISSIERS - (514)471-8078, 955, boul. Des Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qc J6W 3W5.

HUISSIERS - (514)471-8078, MI (514)328-1122, 955, boul. Des Seigneurs, #21 Terrebonne, Qc J6W 3W5.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 540-02-006156-971 - MANDAT DE SAISIE DE BIENS MEUBLES POUR TAXES SCOLAIRES - COMMISSION SCOLAIRE LES ECORES, Partie demanderesse -vs- 2430-5104 QUÉBEC INC., Partie défenderesse. Le 30e jour de septembre 1997, à 11h00, au 3315, DE LA CONCORDE EST, LAVAL, Qc, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 2430-5104 QUÉBEC INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 Lot d'environ 5 ordinateurs et acc. (écran, clavier, imprimante), 1 système téléphonique Toshiba Strata DK24 et acc.; lots de plusieurs classeurs, bureaux, chaises, fauteuils. Et autres biens. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL BOISSEAU, huissier du district de Terrebonne, BOISVERT LANCOT POUJOL, HUISSIERS - (514)471-8078, MI (514)328-1122, 955, boul. Des Seigneurs, #21 Terrebonne, Qc J6W 3W5.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-17-001811-978 - PROCÉDURE ALLÉGÉE COUR SUPÉRIEURE - PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT BANQUE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse -vs- JEAN LABADIE, et- MANON MACHABEE, et- PIERRE BEDARD, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à JEAN LABADIE, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, province de Québec, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la déclaration, avis, liste et pièces a été remise au greffe à l'attention de JEAN LABADIE. Lieu: Montréal Date: 15 septembre 1997 MICHEL MARTIN, G.A. Greffier adjoint



AVIS DE LIMITATION ET DE SUSPENSION DU DROIT D'EXERCICE DE RADIATION OU DE RÉVOCACTION

Prenez avis que le docteur Jean Bernard, dentiste, qui avait son domicile professionnel au 6100, avenue du Boisé, à Montréal a été reconnu coupable par le Comité de discipline de l'Ordre des dentistes du Québec d'avoir procédé à des traitements d'implantologie sans avoir une connaissance suffisante des faits qui les justifiaient et contraires aux normes scientifiques généralement reconnues en médecine dentaire; décidé de mettre fin à ces traitements d'implantologie sans s'assurer que cette cessation de services n'était pas préjudiciable à la santé du patient; omis de respecter son devoir d'information à son patient.

Le 30 juin 1997, le Comité de discipline de l'Ordre a ordonné la révocation du permis de pratique du docteur Jean Bernard et a condamné ce dernier au paiement des déboursés.

Avis est donc donné que le permis d'exercice du docteur Jean Bernard est révoqué et que ce dernier est inhabile à exercer la médecine dentaire au Québec depuis le 8 juillet 1997.

Ann Mc Crow
Secrétaire du Comité de discipline
Ordre des dentistes du Québec

RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS-RICHELIEU ST-DENIS-SUR-RICHELIEU RÉFÉCTION D'AQUEDUC, 3^e RANG DES MOULINS ET ROUTE 137 Phase III - Lot 1 Dossier: 108-16

MAÎTRE DE L'OUVRAGE: Régie de l'Aqueduc Intermunicipale du Bas-Richelieu, 737, c.v.l.: (514) 787-2101, fax: (514) 787-3857.
MAÎTRE D'OEUVRE: EnvirAqua Inc., experts-conseils, 155 St-Jacques, suite 104, Granby (Québec), J2G 9A7, tél.: (514) 378-3739, fax: (514) 378-4106.

DESCRIPTION DES TRAVAUX: La Régie de l'A.I.B.R. demande des soumissions pour la pose, la fourniture et les infrastructures nécessaires pour la réfection de l'aqueduc dans la Municipalité de St-Denis-sur-Richelieu sur la Route 137 (du numéro civique 306 au rang Amyot) et sur le 3^e Rang des Moulins (de la Route 137 au numéro civique 126). Les travaux comprennent sommairement la pose et la fourniture d'environ 6 300 m de conduite d'aqueduc de 350, 200 et 150 mm de diamètre en C.P.V. DR-18, de chambres de purgeur d'air, de vannes, de bornes d'incendie et de branchements d'aqueduc. Les travaux comprennent également la réfection de la structure de la rue et du béton bitumineux aux endroits touchés par les travaux, la réfection de ponceaux et terrains, ainsi que divers menus travaux nécessaires à la complète exécution des ouvrages projetés.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant demandé les plans, devis et documents de soumission en leur nom, dont la principale place d'affaires est située au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick, et qui détiennent une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des Entrepreneurs en construction.

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES: Les plans, devis et documents de soumission (réf: 108-16) peuvent être obtenus à compter de 15h, le 18 septembre 1997, aux bureaux du Maître d'oeuvre, moyennant un paiement de 180 \$ (taxes incluses) non remboursable. Ce paiement sera en argent ou sous forme de chèque visé ou mandat postal au nom d'EnvirAqua Inc.

GARANTIE DE SOUMISSION: Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par le Maître d'oeuvre et accompagnées des garanties et formules d'engagement exigées aux documents de soumission.

CLÔTURE ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Les soumissions, dans des enveloppes fournies par le Maître d'oeuvre, scellées et clairement identifiées, portant la mention «soumission - 108-16» seront reçues aux bureaux de la Régie de l'A.I.B.R. jusqu'à 10h, heure locale en vigueur, le 8 octobre 1997.

L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions, en présence des soumissionnaires intéressés.

La Régie de l'A.I.B.R. ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.
Granby, le 18 septembre 1997
Pierre Bélanger
Directeur général et Secrétaire-trésorier

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

de marque Sanyo; 1 téléviseur de marque Samsung 21 coul. gris foncé et acc.; 1 magnétoscope de marque Mitsubishi Digital Auto Tracking HO/VHS/FX-4. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax 278-9667, ALBERTSON & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-17-001811-978 - PROCÉDURE ALLÉGÉE COUR SUPÉRIEURE - PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT BANQUE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse -vs- JEAN LABADIE, et- MANON MACHABEE, et- PIERRE BEDARD, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à JEAN LABADIE, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, province de Québec, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Une copie de la déclaration, avis, liste et pièces a été remise au greffe à l'attention de JEAN LABADIE. Lieu: Montréal Date: 15 septembre 1997 MICHEL MARTIN, G.A. Greffier adjoint

HUDON, GENDRON, HARRIS, THOMAS 630, boul. René-Lévesque ouest 27e étage Montréal, Qc Tel: (514) 871-1398

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-04-011823-979 - COUR SUPÉRIEURE - PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT MARITZA ANDREA MONTEJO PEREZ, Partie demanderesse -vs- PEDRO MANUEL RUIZ ROMERO, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à PEDRO MANUEL RUIZ ROMERO, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration, avis, liste et pièces a été remise au greffe à l'attention de JEAN LABADIE. Lieu: Montréal Date: 15 septembre 1997 MICHEL MARTIN, G.A. Greffier adjoint

Attention Thérèse Fournier Une application a été faite à la cour d'Ontario (Division Provinciale) pour un ordre qui peut affecter vos droits. Vous pouvez obtenir de l'information dans l'ordre, à la cour, au 700 North Christina Street, Samia, Ontario N7V 3C2.

La cour aura une entente à la même adresse jeudi, le 9 octobre 1997 à 13h30. Si vous ne venez pas en cour, un ordre peut être déposé en votre absence, contrairement. Vous pouvez aussi obtenir de l'information envers cette situation de Julie O'Neil ou le directeur de département du service familial, 161 Kendall Street, Point Edward, Ontario N7V 4G6, ou en téléphonant au (519)336-0623.

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM PRENEZ AVIS que THERESE CHEMIJ, domiciliée au 437, rue Brookfield, Montréal, Qc, présente au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de TERRY CHEMY. Montréal, le 9 septembre 1997 Thérèse Chemij.

3100-6216 QUÉBEC INC. AVIS est par les présentes donné que la compagnie 3100-6216 QUÉBEC INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies 1ère partie de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'abandonner sa charte et d'obtenir sa dissolution. Montréal, ce 9 septembre 1997 STERN & BLUMER

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie GESTION A TOUCH OF CLASS LTEE demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 16 septembre 1997 IZZI DI IORIO CANNING, s.e.n.c. Nino IZZI 700, boul. Crémazie o. bur. 307 Montréal, Qc H3N 1A1 Tel: (514) 495-1840 Fax: (514) 495-2580

DEMANDE C7-DE DISSOLUTION (article 37, Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales) PRENEZ AVIS que la compagnie/corporation LES MÉTAUX R.S.L. INC. ayant son siège social au 1250, 8e Avenue, Montréal, Québec H1B 4G9 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et, à cet effet, dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales. Montréal, ce 16 septembre 1997 ROLAND LARIVIERE

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM PRENEZ AVIS que LUIS-ANTONIO TURCOTTE, domicilié au 5324, rue Hutchison, Outremont, Québec, H2V 4B3, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de LOUIS HECHTER. Montréal, le quinze septembre mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept. LOUIS HECHTER, demandeur.

RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC. Avis est par les présentes donné, que la compagnie -RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC.-, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. Laval, ce 16 septembre 1997 CHARLES OUELLETTE, AVOCAT.

RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC. Avis est par les présentes donné, que la compagnie -RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC.-, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. Laval, ce 16 septembre 1997 CHARLES OUELLETTE, AVOCAT.

RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC. Avis est par les présentes donné, que la compagnie -RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC.-, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. Laval, ce 16 septembre 1997 CHARLES OUELLETTE, AVOCAT.

RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC. Avis est par les présentes donné, que la compagnie -RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC.-, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. Laval, ce 16 septembre 1997 CHARLES OUELLETTE, AVOCAT.

RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC. Avis est par les présentes donné, que la compagnie -RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC.-, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. Laval, ce 16 septembre 1997 CHARLES OUELLETTE, AVOCAT.

RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC. Avis est par les présentes donné, que la compagnie -RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC.-, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. Laval, ce 16 septembre 1997 CHARLES OUELLETTE, AVOCAT.

RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC. Avis est par les présentes donné, que la compagnie -RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC.-, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. Laval, ce 16 septembre 1997 CHARLES OUELLETTE, AVOCAT.

RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC. Avis est par les présentes donné, que la compagnie -RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC.-, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. Laval, ce 16 septembre 1997 CHARLES OUELLETTE, AVOCAT.

RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC. Avis est par les présentes donné, que la compagnie -RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC.-, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. Laval, ce 16 septembre 1997 CHARLES OUELLETTE, AVOCAT.

RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC. Avis est par les présentes donné, que la compagnie -RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC.-, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. Laval, ce 16 septembre 1997 CHARLES OUELLETTE, AVOCAT.

RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC. Avis est par les présentes donné, que la compagnie -RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC.-, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. Laval, ce 16 septembre 1997 CHARLES OUELLETTE, AVOCAT.

RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC. Avis est par les présentes donné, que la compagnie -RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC.-, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. Laval, ce 16 septembre 1997 CHARLES OUELLETTE, AVOCAT.

RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC. Avis est par les présentes donné, que la compagnie -RESTAURANT ANGELO IL CACCIATORE INC.-, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. Laval, ce 16 septembre 1997 CHARLES OUELLETTE, AVOCAT.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Vendredi, Samedi, Dimanche. Includes weather icons and temperature ranges (max/min).

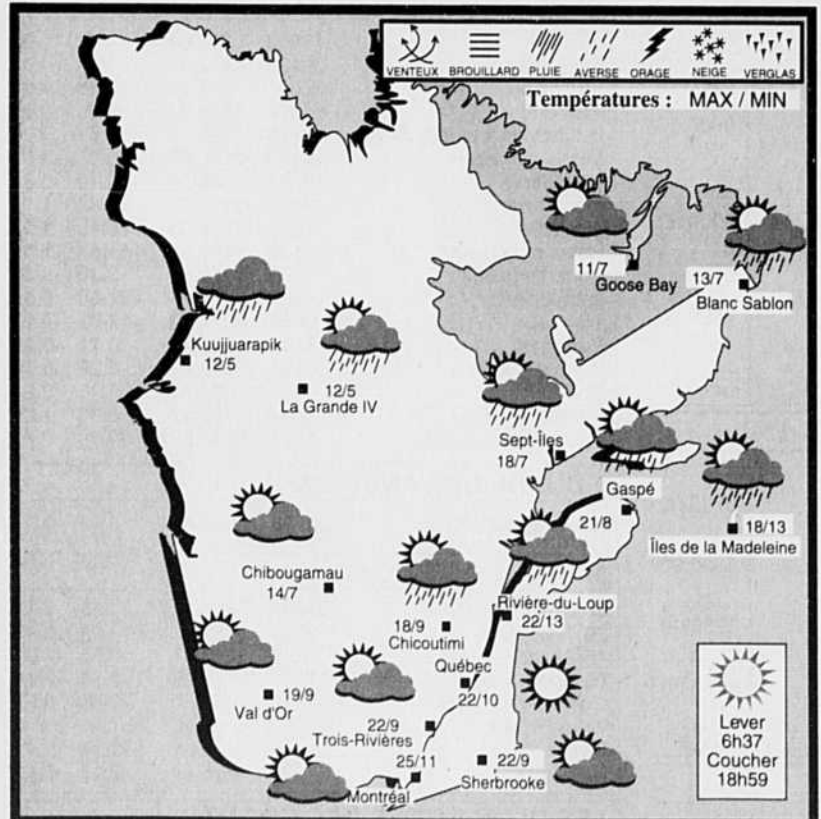


Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Vendredi, Samedi, Dimanche. Includes weather icons and temperature ranges (max/min) for Québec.

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Vendredi, Samedi, Dimanche. Includes weather icons and temperature ranges (max/min) for Ottawa.

Météo-Conseil 1 900 565-4455
Frais applicables
La météo à la source

Schwartz Levitsky Feldman Inc.
Syndic de faillite • Trustee in bankruptcy
MONTRÉAL • TORONTO

AVIS AUX CRÉANCIERS
AVIS est par les présentes donné qu'une cession a été déposée par DONJI FASHIONS INC., le 11^e jour de septembre 1997, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 2^e jour d'octobre 1997 à 9 h 30 de l'avant-midi au bureau du Séquestre Officiel, 5, Place Ville-Marie, 8^e étage, Montréal (Québec), et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent produire en les mains du syndic avant l'assemblée, les preuves de réclamation et si nécessaire, les procurations.
DATE À MONTRÉAL, ce 18^e jour de septembre 1997.
André Allard, c.l.p., syndic
Responsable de l'actif
1980, rue Sherbrooke Ouest, 10^e étage
Montréal (Québec) H3H 1E8
Tél.: (514) 937-6392 Téléc.: (514) 933-9710

LE DEVOIR

LES SPORTS

Guerrero a peut-être joué son dernier match de la saison

Le voltigeur des Expos entreprendra un programme de perfectionnement cet automne

Mieux vaut prévenir que guérir. Vladimir Guerrero prendra part cet automne à West Palm Beach aux activités de la Ligue de perfectionnement en Floride.

RICHARD MILO
PRESSE CANADIENNE

Cincinnati — «C'est le premier pas que nous faisons dans l'espoir qu'il soit en santé la saison prochaine», a dit Felipe Alou.

«Il a besoin d'améliorer certains aspects de son jeu: ses courses autour des buts, ses glissades sur les buts. Il participera uniquement aux exercices mais pour cela, il faudra qu'il soit rétabli.»

Il est possible que Guerrero n'entreprenne plus aucun match d'ici la fin de la saison. Il a effectué trois séjours sur la liste des blessés à sa première année dans les ligues majeures et il soigne encore une elongation musculaire à la cuisse. C'est la même blessure qui l'avait tenu à l'écart du jeu du 6 au 20 juin.

Le voltigeur de 21 ans s'est fracturé un os du pied gauche lors de l'avant-dernier match du camp d'entraînement en se frappant une fausse balle sur le pied gauche. Il a raté tout le mois d'avril. Il a également subi une fracture d'un os de la main gauche quand il a été atteint par un tir de Stan Belinda à Cincinnati au retour de la pause des étoiles.

«Guerrero est en bonne forme. Ses

elongations musculaires et ses fractures ne sont pas attribuables à sa condition physique, a dit Alou. Il était mince comme un fil, il y a trois ans. Il a pris une trentaine de livres et c'est maintenant un homme puissant. Il devra apprendre à contrôler un tel corps.»

Guerrero n'a pas terminé la saison dans les ligues d'hiver après s'être étiré un muscle à la cage thoracique. Malgré son jeune âge, il a aussi été opéré au genou gauche, il y a deux ans.

«Quelques-unes de ses blessures sont dues à un manque d'expérience. Par exemple, il a tendance à écraser le cousin quand il met le pied au premier but. Il s'arrête aussi trop brusquement.»

Malgré toutes ses blessures, Guerrero a connu une bonne première saison avec les Expos. Sa moyenne s'élève à .303 en 87 matchs — 320 présences. Il a réussi 11 circuits et produit 40 points. De plus, il a obtenu 10 assistances avec des relais qui ont permis des retraits au champ intérieur, ce qui lui vaut la septième position dans la Ligue nationale.

Même s'il court comme un lièvre, Guerrero n'a cependant réussi que trois buts volés à sa première saison. Pire, il a été retiré à quatre reprises en tentatives de vol.

«Il a manqué un mois, joué un mois et ainsi de suite», a souligné Alou. Ce qui m'a vraiment impressionné, c'est qu'il a tout de même continué à bien frapper.»

Maple Leafs de Toronto

Pas de chance pour Marcel Cousineau

Toronto (PC) — Marcel Cousineau fait preuve de classe tant sur la patinoire que hors glace. Cela n'apportera malheureusement rien de plus au gardien de but des Maple Leafs de Toronto.

Les Leafs ont fait l'acquisition de Glenn Healy afin d'occuper le poste de substitut de Félix Potvin. Les performances que Cousineau a présentées l'an dernier et son formidable camp d'entraînement actuel ne veulent rien dire.

Les dés sont déjà jetés. Healy, un joueur autonome, a reçu un salaire de 1.3 million \$ US en vue de la saison 1997-98. Cousineau touchera 400 000 \$ s'il demeure dans la Ligue nationale, mais seulement 55 000 \$ s'il est renvoyé aux mineurs.

Choisir Cousineau au détriment de Healy reviendrait à admettre publiquement que le contrat de 1.3 million \$ consenti au vétérinaire était une erreur. Personne ne semble prêt à vouloir admettre une telle chose.

Cousineau n'en veut pas aux Leafs. Ni à Healy. Il garde le menton bien haut et conserve toute son énergie pour ses performances sur la patinoire. Peut-être qu'une autre équipe le repêchera au ballottage et qu'il conservera son salaire de la Ligue nationale, espère-t-il.

«La vie est un défi constant, répond Cousineau. Le sport n'est pas différent. Il y a des gens qui travaillent et qui perdent leur emploi. Ils doivent repartir à zéro. Ils ont des familles. C'est pareil

avec le sport. Ces choses-là arrivent. Il faut sauter les haies qui se dressent devant toi.»

Mardi soir, Cousineau a bloqué 13 tirs de suite face au Canadien de Montréal.

«Cousineau a été sensationnel», a déclaré l'entraîneur Mike Murphy.

Le 14^e tir a trouvé le fond du but et les Leafs ont perdu 2-1 en prolongation. Cousineau n'avait aucune chance sur le tir d'Eric Houde. La faute revient à Mathieu Schneider qui a laissé Cousineau seul pour poursuivre un chandail rouge dans le coin.

La séquence était presque symbolique: Cousineau excelle, mais une erreur d'un coéquipier lui coûte un but.

«Mon objectif est de conclure le camp avec force et d'être satisfait de mes performances», a dit Cousineau. Les choses vont se régler. Je fais mon travail. Je ne veux penser à rien d'autre. Je fais ce que j'ai à faire. Je vais bien voir ce qu'ils vont dire.»

Avec Healy qui a 35 ans, ne serait-il pas logique de conserver un gardien qui en a 24 et qui a beaucoup de hockey devant lui?

«D'aucune façon ses performances dénotent qu'il a perdu le poste de substitut, a noté l'agent de Cousineau, Jay Fee. Mais dans le sport, tu dois jouer avec les cartes que l'on te donne.»

«Marcel croit qu'il a le potentiel pour jouer dans la LNH, ajoute Fee. Il a payé son dû. Il a été un bon employé. On ne souhaite que de bonnes choses à une bonne personne comme lui.»

Des acheteurs locaux anonymes pour les Oilers

Edmonton (PC) — Un groupe d'investisseurs local désire acheter les Oilers d'Edmonton, de la Ligue nationale de hockey (LNH), mis en vente par Peter Pocklington il y a trois mois.

Aucun autre détail n'a été dévoilé hier, pas même l'identité des gens d'affaires intéressés. «Je ne sais rien de l'offre», a dit à la presse Rick LeLacheur de la Société de développement économique d'Edmonton.

LeLacheur a précisé avoir soumis dès hier la proposition à Midland Walwyn. Les acheteurs potentiels sont identifiés comme le Groupe d'investisseurs d'Edmonton Itée.

«Les investisseurs locaux sont très engagés dans le projet», a dit LeLacheur.

Il a ajouté que d'autres offres pourraient être formulées au cours des prochains mois et que toute proposition locale devra obtenir le soutien de la communauté d'Edmonton.

Les journaux locaux ont avancé que Cathy Allard Roozen et Bruce Saville seraient à la tête du groupe anonyme.

Roozen est la fille du regretté médecin Charles Allard, qui a vendu l'équipe à Pocklington en 1976. Elle est copropriétaire de la compagnie de Vancouver, Western International Communications possédant une station de radio d'Edmonton et un réseau de télévision.

Saville dirige Saville Systems, une entreprise spécialisée dans la vente de téléphones de logiciels à travers le monde.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE					LIGUE AMÉRICAINE						
Mardi											
Atlanta 6 San Francisco 4					Cleveland 4-2 Baltimore 2-7						
Houston 15 San Diego 3					Yankees, 2-4 Boston 0-3						
Philadelphie 3 Mets 2					Texas 4 Kansas City 2						
Pittsburgh 8 Montréal 2					White Sox à Milwaukee, pluie						
Floride 9 Colorado 6					Minnesota 9 Anaheim 3						
Chicago Cubs 5 Cincinnati 0					Hier						
Los Angeles 7 St. Louis 6					Toronto à Boston, 19h05						
Hier					Detroit à Yankees, 19h35						
St. Louis à Chicago, 14h20					Milwaukee à Baltimore, 19h35						
Philadelphie en Floride, 19h05					Cleveland au Minnesota, 20h05						
Houston à Pittsburgh, 19h05					Chicago à Kansas City, 20h05						
Montréal à Cincinnati, 19h35					Seattle au Texas, 20h35						
Mets à Atlanta, 19h40					Oakland à Anaheim, 22h35						
Colorado à San Diego, 22h35					Aujourd'hui						
Los Angeles à San Francisco, 22h35					Oakland (Telgheder 3-5) à Anaheim (Dickson 13-7)						
Aujourd'hui					Toronto (Clemens 21-6) à Boston (Wakefield 11-15)						
St. Louis (Lowe 0-1) à Cubs (Trachsel 7-11)					Detroit (Keagle 2-4) à Yankees (Rogers 6-7)						
Los Angeles (Candioti 10-6) à SF (Gardner 12-9)					Milwaukee (Karl 10-12) à Baltimore (Mussina 14-7)						
Philadelphie (Grace 3-1) en Floride (Brown 14-8)					Cleveland (Hershiser 13-6) à Min'ta (Tewksbury 6-12)						
Colorado (Bailey 9-9) à San Diego (Hitchcock 10-9)					White Sox (Drabek 10-11) à KC (Pittsby 4-7)						
Houston (Kile 18-6) à Pittsburgh (Cordova 10-8)					Seattle (Johnson 17-4) à Texas (Oliver 12-11)						
Montréal (Hermanson 8-5) à Cin'nati (Schourek 5-8)											
Mets (Irringhausen 2-1) à Atlanta (Neagle 20-3)											
Section Est					Section Est						
G	P	Moy.	Diff	G	P	Moy.	Diff	G	P	Moy.	Diff
Atlanta 93	57	.620	—	Baltimore 92	58	.613	—				
Florida 87	62	.584	5 1/2	New York 87	63	.580	5				
New York 82	69	.543	11 1/2	Detroit 74	76	.493	18				
Montréal 74	78	.493	19	Boston 73	78	.483	19 1/2				
Philadelphie 61	89	.407	32	Toronto 71	79	.473	21				
Section Centrale					Section Centrale						
Houston 76	74	.507	—	Cleveland 80	68	.541	—				
Pittsburgh 73	78	.483	3 1/2	Milwaukee 73	75	.493	7				
Cincinnati 69	81	.460	7	Chicago 73	77	.487	8				
St. Louis 69	81	.460	7	Kansas City 61	87	.412	19				
Chicago 64	87	.424	12 1/2	Minnesota 61	88	.409	19 1/2				
Section Ouest					Section Ouest						
Los Angeles 84	67	.556	—	Seattle 84	67	.556	—				
San Francisco 82	69	.543	2	Anaheim 78	73	.517	6				
Colorado 78	73	.517	6	Texas 71	80	.470	13				
San Diego 71	80	.470	13	Oakland 61	90	.404	23				

FOOTBALL

Dimanche					Conférence américaine					
Washington 19 Arizona 13 (P)										
Baltimore 24 Giants 23										
Kansas City 22 Buffalo 16										
Detroit 32 Chicago 7										
Green Bay 23 Miami 18										
Oakland 36 Atlanta 31										
Tampa Bay 28 Minnesota 14										
Caroline 26 San Diego 7										
San Francisco 33 N.-Orléans 7										
Denver 35 St. Louis 14										
Seattle 31 Indianapolis 3										
N.-Angleterre 27 Jets 24 (P)										
Lundi										
Philadelphie 20 Dallas 21										
Le dimanche 21 septembre										
Baltimore à Tennessee, 13h.										
Chicago en Nouvelle-Angleterre, 13h.										
Detroit en Nouvelle-Orléans, 13h.										
Kansas City à Caroline, 13h.										
Minnesota à Green Bay, 13h.										
Oakland à Jets, 13h.										
Atlanta à San Francisco, 16h.										
Cincinnati à Denver, 16h.										
Indianapolis à Buffalo, 16h.										
Giants à St. Louis, 16h.										
San Diego à Seattle, 16h.										
Miami à Tampa Bay, 20h.										
Le lundi 22 septembre										
Pittsburgh à Jacksonville, 21h.										
Section Est					Section Est					
G	P	N	Moy.	PP	PC	G	P	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	3	0	0	1.000	99	37				
Miami	2	1	0	.667	50	46				
Buffalo	1	2	0	.333	57	78				
Jets	1	2	0	.333	87	58				
Indianapolis	0	3	0	.000	19	78				
Section Centrale					Section Centrale					
Jacksonville	2	0	0	1.000	68	40				
Baltimore	2	1	0	.667	74	61				
Cincinnati	1	1	0	.500	34	44				
Pittsburgh	1	1	0	.500	21	50				
Tennessee	1	1	0	.500	37	37				
Section Ouest					Section Ouest					
Denver	3	0	0	1.000	89	31				
Kansas City	2	1	0	.667	53	62				
Oakland	1	2	0	.333	84	83				
San Diego	1	2	0	.333	34	73				
Seattle	1	2	0	.333	48	79				
Conférence nationale					Conférence nationale					
Section Est					Section Est					
Dallas	2	1	0	.667	80	52				
Washington	2	1	0	.667	56	37				
Arizona	1	2	0	.333	59	65				
Kansas City à Caroline, 13h.	1	2	0	.333	67	81				
Philadelphie	1	2	0	.333	47	61				
Section Centrale					Section Centrale					
Tampa Bay	3	0	0	1.000	65	37				
Detroit	2	1	0	.667	77	48				
Green Bay	2	1	0	.667	70	52				
Minnesota	2	1	0	.667	75	65				
Chicago	0	3	0	.000	55	97				
Section Ouest					Section Ouest					
Caroline	2	1	0	.667	45	37				
San Francisco	2	1	0	.667	54	32				
St. Louis	1	2	0	.333	64	74				
Atlanta	0	3	0	.000	54	73				
N.-Orléans	0	3	0	.000	37	91				

Deux tout petits ennemis pour les Flyers

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Wayne Cashman aime bien son équipe malgré les problèmes qui agacent les Flyers de Philadelphie. John LeClair fait toujours la grève, Eric Lindros n'a pas fait le voyage et n'a pas joué hier parce qu'il n'a toujours pas son assurance personnelle de 350 000 pour protéger son avenir à sa dernière année de contrat en attendant de faire sauter la banque, et les Flyers ont toujours les deux mêmes gardiens qui, selon plusieurs, leur ont coûté la coupe Stanley.

Sur ce dernier sujet, Cashman a une réponse toute prête: «Ces deux gars-là [Ron Hextall et Garth Snow] nous ont menés en finale.»

«Le travail des gardiens n'est pas facile, ajoute-t-il. Deux semaines avant les séries, Mike Vernon n'était même pas utilisé et il a fini comme joueur le plus utile à son équipe.»

L'entraîneur des gardiens, Réjean Lemelin, a lui aussi rappelé la contribution des deux gardiens: «On s'est rendu en finale, ils ont dû faire quelque chose de bon. Et contre Detroit, on n'a pas gagné une seule fois, ce n'est pas la faute juste aux gardiens.»

Mais il s'est fait un peu plus nuancé que Cashman: «Bobby Clarke a toujours été patient. On a de très bons jeunes [Neil Little, qui a joué à Hershey la saison dernière, Brian Boucher, un choix de première ronde en 1995, et le Québécois de Cornell, Jean-Marc Pelletier, premier choix des Flyers et 30^e en tout cette année] et Bobby Clarke a toujours été très patient. On va commencer avec eux et on va voir.» Les Flyers, ajoutent-ils, sont bien nantis et spécialement bien placés pour être patients.

«Il y a trois ans, nous ne faisons même pas les séries (pour une cinquième année de suite).»

Lindros et LeClair

Concernant la situation des deux attaquants vedettes, Cashman affirme qu'il ne peut contrôler que les joueurs qui se trouvent sur la patinoire, ce qui est d'ailleurs le cas de Lindros à l'entraînement.

Le fait que LeClair ait pris en considération le salaire consenti au joueur autonome Chris Gratton pour réclamer une forte augmentation peut-il nuire à l'esprit d'équipe?

«C'est difficile de répondre à une telle question, convient Cashman. Mais je pense que non. Je crois que les gars réalisent que chacun tente d'être payé selon sa valeur sur le marché.»

Lemelin a été plus catégorique: «Les joueurs sont devenus habitués à ce dans le hockey d'aujourd'hui. C'est devenu de la business. Il n'y a plus personne en maudit contre un autre.»

Prost renonce à embaucher Hill

Paris (AP) — L'écurie Prost Grand Prix a annoncé, hier, que le Britannique Damon Hill ne sera pas l'un de ses pilotes lors de la saison 1998 de Formule 1.

«Afin de couper court à toute spéculation, l'équipe Prost précise qu'après ses différentes discussions avec le Britannique Damon Hill au sujet d'un éventuel volant pour la saison 1998, aucun accord satisfaisant n'a pu être trouvé entre les deux parties, et que leurs négociations ont donc pris fin», a fait savoir un communiqué émis par Chris Williams, le porte-parole de l'écurie Prost.

Des rumeurs avaient couru hier sur une possible signature de Damon Hill avec l'écurie Prost, le jour même du 37^e anniversaire du pilote britannique, champion du monde des conducteurs l'an dernier au volant d'une Williams-Renault.

Les spéculations en faveur de l'arrivée de Hill dans l'écurie Prost avaient été renforcées par l'annonce par Arrows, l'actuelle écurie de Damon Hill, de son départ la saison prochaine et de son remplacement par le Finlandais Mika Salo. Tom Walkinshaw, le directeur d'Arrows a souligné que Salo fera équipe avec le Brésilien Pedro Diniz lors de la saison 1998.

Les tractations entre l'écurie Prost et Damon Hill avaient pris corps à l'occasion du Grand Prix de Belgique à Spa le 24 août, mais Michael Breen l'avocat du cham-

FORMULE 1

Prost renonce à embaucher Hill

pion du monde, avait émis des prétentions financières élevées.

L'écurie Prost a d'autre part annoncé que son pilote Olivier Panis, victime d'une fracture des deux jambes lors du Grand Prix du Canada en juin dernier, effectuera son retour lors du Grand Prix du Luxembourg, sur le circuit de Nurburgring, du 26 au 28 septembre prochains.

«À la suite des résultats extrêmement positifs des essais privés organisés la semaine dernière à Magny-Cours, l'équipe Prost a le plaisir de confirmer qu'Olivier Panis pilotera à l'occasion du prochain Grand Prix du Luxembourg. Après plus de 730 kilomètres parcourus sur quatre jours au volant de la Prost-Mugen Honda JS 45, le Grenoblois s'estime tout à fait prêt à effectuer son retour en course, trois mois après s'être fracturé les deux jambes», souligne le communiqué de l'écurie Prost.

Le retour de Panis renvoie sur la touche l'Italien Jarno Trulli qui avait fait la transition au volant de la Prost-Mugen-Honda, après l'accident du 15 juin au Canada.

Le Japonais Shinji Nakano reste le deuxième pilote de l'écurie Prost, en attendant un remplacement pour la saison prochaine, qui ne sera donc pas Damon Hill.

En août à Spa, Panis, vainqueur du Grand Prix de Monaco 1996, avait signé un nouveau contrat le liant avec l'écurie Prost jusqu'au terme de la saison 1999.

tombée publicitaire : le vendredi 26 septembre

Ne manquez pas notre **cahier spécial**

les professions

publié le 4 octobre prochain!

LE DEVOIR

• CULTURE •

THÉÂTRE

Jouer à changer le monde

LA JOURNÉE D'UNE INFIRMIÈRE

Texte: Armand Gatti. Mise en scène: Betty Berr. Lumières: Eric Soyer. Musique: Dominique Probst. Avec Juliette Mailhé. Une production du Théâtre Provisoire présentée au 55, rue Prince jusqu'au 27 septembre.

HERVÉ GUAY

Elle a eu la bonne idée de s'arrêter à Montréal. Qui lui a indiqué la route du 55, rue Prince? Peu importe. Son nom: Juliette Mailhé. Elle transportait dans ses bagages un spectacle grand comme un mouchoir de poche. Elle l'offre avec la désinvolture de qui partage un sandwich dans un train, ce qui n'en fait pas un spectacle moins engageant pour autant. Au contraire.

Ce spectacle, c'est *La Journée d'une infirmière*. Pas bien sympathique, le personnage, en ces jours de virage ambulatoire, qui montre presto du doigt la sortie. Il l'était bien plus dans les films de guerre américains où il soignait les héros en se laissant de bonne grâce courtoiser le sourire aux lèvres.

Moins romantique est la vie de l'infirmière vue par Armand Gatti, un des derniers représentant du théâtre politique en France. Sous son scalpel, ne reste plus de celle qui soulage les souffrants qu'une pâle figure ballottée par l'horaire contraignant de l'hôpital où elle travaille, mais aussi par la vie familiale qui l'emprisonne.

Gatti a écrit ce monologue en 1968. De l'époque, il garde un certain dogmatisme, mais y souffle néanmoins un vent libérateur qui tient au fait que Louise en vient à se rendre compte de l'état dans lequel elle accepte d'être maintenue. L'issue par lequel on lui propose de s'en sortir (les tracts syndicaux) n'est peut-être plus tellement de saison. Mais l'incidence du politique sur son existence, qu'elle n'avait sans doute pas soupçonnée jusque-là, garde toute sa pertinence à présent qu'il est mal vu d'accorder quelque crédit que ce soit à la vie politique de même qu'à ceux qui la font.

Mais il fallait tout de même l'ingénuité de la comédienne française Juliette Mailhé, son habileté à côtoyer le public et sa manière directe d'imposer l'aliénation de Louise pour que la pièce ne prenne pas l'allure d'un discours démodé. En effet, il n'en est rien. Juliette Mailhé a cette faculté de dynamiser et de rendre allègre les mots utilitaires de Gatti. Précisons que ce dernier s'amuse à intégrer théâtre dans le théâtre, rêve et adresses politiques dans un texte qui ne se départit jamais complètement d'une certaine fantaisie «révolutionnaire».

À cet égard, la mise en scène de Betty Berr balise efficacement le parcours de Juliette Mailhé qui baigne dans



Juliette Mailhé dans *La Journée d'une infirmière*

J.-P. ESTOURNET

une sorte de poésie déambulatoire, laquelle a le charme un peu mécanique des tableaux de Fernand Léger. Et si le contexte et la terminologie sont franco-français, la transposition intervient sans effort, aidée un peu il est vrai par une coïncidence amusante: Louise est employée de l'hôpital Saint-Luc (sic).

Gatti s'amuse à intégrer le théâtre dans le théâtre

Au fond, rien qui ne soit tellement nouveau dans cette production, sinon cette agréable sensation pour le spectateur de faire partie de ce monde. Et je le constate avec d'autant moins d'évidence que je suis, je l'avoue, de ceux qui détestent être pris à partie lors d'un spectacle. Ici, on assiste plutôt au partage d'une saine «camaraderie» entre Juliette Mailhé et ceux qui assistent à sa prestation. En clair, nous savons dès le départ — il n'y a qu'à lire le programme — où veulent nous mener Gatti et Mailhé mais, à eux deux, ils lèvent une à une les objections qui nous viennent à l'esprit. À la fin, l'épisode nous convainc presque

de la possibilité pour le théâtre de changer, ne serait-ce que pour un très bref instant, le monde.

MÉDIAS

La chaîne Arte entre au Musée

Le MTR de New York rend hommage à la chaîne culturelle européenne

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Le Musée de la télévision et de la radio (MTR) de New York rend, du 19 septembre au 4 décembre, un hommage à la chaîne culturelle européenne Arte. Robert Batscha, président du MTR, a salué ainsi hier la programmation «remarquable et novatrice» d'Arte, qui remet en question «les frontières esthétiques conventionnelles».

Présentant la manifestation qui proposera notamment au public américain une quinzaine de programmes d'Arte inédits aux États-Unis, Jérôme Clément, président de la chaîne franco-allemande, a revendiqué le droit à la différence de la chaîne culturelle.

«Nous sommes fatigués de la logique commerciale de la télévision, c'est pour cela que nous essayons d'être différents», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. «Dans le monde, en général, les télévisions sont d'abord nationales, ensuite américaines. Nous ne voulons ni être nationalistes ni être américains», a-t-il ajouté, précisant que Arte n'en était pas moins ouverte sur les États-Unis, à

travers les émissions consacrées à l'Amérique mais aussi dans le domaine de la coproduction.

Le MTR, créé en 1975, a une fonction à la fois de collectionneur et d'archiviste, avec un fonds de 90 000 programmes couvrant 75 années d'histoire de la télévision.

Pour Michel Anthonioz, directeur général adjoint de la Sept-Arte, en charge des affaires internationales, l'hommage du MTR constitue un moyen d'affirmer la notoriété d'Arte aux États-Unis. «On ne peut se développer seuls sur les marchés internationaux, et nous devons donc trouver un partenaire pour accéder au marché américain», a-t-il souligné. «On doit avancer pas à pas sur ce marché américain», a souligné de son côté M. Clément, indiquant que Arte «n'est pas demandeur; si cela nous rapporte, c'est très bien, sinon, on s'en ira».

«La faiblesse du service public de télévision américain, qui vit pour une bonne part de la générosité des téléspectateurs, devrait contraindre Arte à trouver un partenaire dans le privé», a expliqué M. Anthonioz.

SPECTACLES

Georges Guétary s'éteint

Le prince de l'opérette française meurt à 82 ans

Paris (AFP) — Le chanteur d'opérette français Georges Guétary, Lambros Worliou de son vrai nom, créateur de quantité d'airs populaires en France, est décédé à l'âge de 82 ans dans une clinique de Mougins.

Né le 8 février 1915 à Alexandrie (Égypte), Georges Guétary avait imposé le genre «latin lover» avec des titres comme *Bambino*, *Ciao ciao*, *Bambina*.

Au cinéma, Georges Guétary fut le partenaire de Gene Kelly dans *Un Américain à Paris* (1950) et apparut notamment à l'écran dans plusieurs films comme *Le Cavalier noir*, *Les Aventures de Casanova* et *Baron tzigane* (1954).

Il avait fait ses débuts sur une scène parisienne en 1938 à l'Européen,

puis avait été le partenaire de la chanteuse Mistinguett au Casino de Paris.

Ce chanteur de charme s'était également produit sur des scènes à l'étranger, avec la revue *Bless The Bride* en 1947 à Londres et *Latin Quarter* (1949), à Broadway avec *Arms And The Girl* (1950).

Georges Guétary eut une carrière d'une exceptionnelle longévité.

Il était remonté sur scène en janvier 1996 à 81 ans, au théâtre Bobino à Paris, marquant ainsi 50 ans de carrière.

Le chanteur attribua sa bonne santé physique à la pratique quotidienne de la natation et du volley-ball ainsi qu'à une heure journalière de travail de sa voix.

• À LA TÉLÉVISION •

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

QUÉBEC PLEIN ÉCRAN

L'émission veut analyser le concept de développement durable à partir de l'exemple du Saguenay et propose une entrevue avec Pierre-Marc Johnson.

Télé-Québec, 18h30

MÉTIER POLICIER

Cette nouvelle émission veut suivre pas à pas de vrais policiers dans leur travail, et on est supposés assister ce soir à une intervention de l'escouade tactique. On aimerait bien suivre aussi les descentes ratées à Kahnawake...

Quatre Saisons, 19h30

GRANDS REPORTAGES: NEWT GINGRICH

Un grand reportage acheté de la télé PBS de Boston. Gingrich voulait (et veut toujours) changer l'Amérique de fond en comble. Symbole de la nouvelle droite qui parle haut et fort, il se retrouve maintenant condamné pour fraude.

RDI, 20h

MAISONNEUVE À L'ÉCOUTE

En direct du Salon du livre de Québec, un débat sur l'État-nation qui promet beaucoup sur papier, avec Jacques Parizeau, le directeur du *Nouvel Observateur*? Jean Daniel et le p.-d.g. de Radio-Luxembourg Jacques Rigaud.

RD1 21h30

CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN

HELSINKI NAPOLI

(4) (Helsinki Napoli All Night Long) Fin. 1987. Comédie policière de M. Kaurismäki avec Kari Vaananen, Roberta Manfredi et Samuel Fuller. À Berlin, un chauffeur de taxi est engagé dans une folle aventure après s'être retrouvé avec deux cadavres de truands sur les bras.

Canal D 13h

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES

(4) (Gentlemen Prefer Blondes) É.-U. 1953. Comédie musicale de H. Hawks avec Jane Russell, Marilyn Monroe et Charles Coburn. Les joyeuses aventures de deux danseuses au cours d'un voyage sur un transatlantique.

Canal D 23h

MORT D'UN SOLDAT

(4) (Death of a Soldier) Aust. 1986. Drame de guerre de P. Mora avec Reb Brown, James Coburn et Bill Hunter. En 1942, un soldat américain subit un procès en Australie pour avoir tué trois femmes.

TQS minuit



BETHUNE

(4) Can. 1977. Drame biographique de E. Till avec Donald Sutherland, Kate Nelligan et David Gardner. La carrière d'un médecin canadien qui devient un héros de la révolution chinoise.

CBC minuit

CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
2 (2) 4 (4)	Sur la piste	Watatatow	La Tête de l'emploi	Ce soir Impact (18.30)	Virginie	La Vie d'artiste Au-delà de l'image	Sous le signe du lion	L'Écuyer / Lévesque et Turcotte, Patricia Kaas	Le Téléjournal	Le Point (22.27)	Nouvelles du sport	Cinéma / LA REVOLTE DES ENFANTS (5) avec Michel Aumont, André Wilms (23.20)			
6 (7) 9 (9)															
9 (11) 12 (12)															
13 (13)															
4 (5) 6 (6)	Claire Lamarche / J'en ai assez des coupures dans les hôpitaux (16.00)	Les Mordus / Bernard Fortin, Guylaine Tremblay	Le TVA	Piment fort / Michel Barrette, Mario Jean, François Léveillé	Politiquement Colette / Chantal Francke, Jean Leclerc, Edgar Fruitière	La vie est un sport dangereux / Stéphane Rochon, Bruno Pelletier	La Légende des Top Modèles / Claudia Schiffer	La Bête	Le TVA	Le Poing J / Tézé Montcalm, Raymond Bouchard	Le TVA Sports / Loteries (23.52) / Pub (23.58)				
7 (8) 9 (9)															
10 (11) 13 (13)															
40 (40)															
15 (17) 24 (24)	Mais où se cache Carmen Sandiego?	Passé-Partout	Allô prof	La Maison de Oumizie	Québec plein écran	Christiane Charette en direct	En pleine nature	Point de vue avec Pierre Bourgault / Aux portes de la vie	National Geographic	Québec plein écran	Lectures de fin de soirée				
30 (30) 46 (46)															
2 (3) 4 (4) 16 (16)	Les Simpson	Le Grand Journal	Presse-citron	Flash / Chantal Pary, Luc Senay	La fin du monde est à 7 heures	Métier Policier	Cinéma / ABUS DE CONFIANCE (5) avec Judith Light, Judd Hirsch		Aux frontières du réel	Le Grand Journal	Sports Plus				
30 (35) 49 (49)															
RDI (RDI)	Le Journal FR2	Aujourd'hui	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir	Grands Reportages	Le Journal RDI	Maisonneuve à l'écoute	Atlant. / Ontario	Éd. québécoise	Éd. de l'Ouest				
TV5 (TV5)	Partenaires	Journal suisse	Pyramide	C'est l'heure	C'est l'heure	Journal FR2	Paris Lumières	Les Mystères du Choco	La Tournée du grand duc	Montagne	Journal belge	Évasion	40 Degrés à...		
D (D)	Alerte... (16.00)	L'Homme de fer	Animalier / Erin l'Irlande	Aux frontières de l'inaccessible	Destination / Cuba	Biographies / Marco Polo	Alerte dans l'espace	Cinéma / LES HOMMES... (4)							
V (V)	La Vie... (16.00)	Évasion	Combat... chefs	Croque la vie	Lignes de vie	Cinéma / DERRIÈRE LE MIROIR (3) avec James Mason, Barbara Rush	Table ronde	Spécial dimanche							
MP (MP)	M. v. (12.00)	La Courbe	Les Bombes	Le Mix	VidéoPlus	MuchMusic Video Awards									
MX (MX)	MusiMax Collection (14.00)	Country Max	Série Rétro	Portrait de Star	Les Immortels	MusiMax Collection									
CF (CF)	Schtroumpfs	Panthère rose	Le Studio	Soeur volante	Radio Enfer										
TTF (TTF)	Donkey Kong	Scooby Doo	Yogi l'ours	Le Zinzin...	Crocs malins	Cryptshow	Sacrés Dragons	Capitaine Star	Les Graffitos	Les Simpson	Y'en a mare	Arsène Lupin	Highlander	Les Simpson	Barbe rouge
RDS (RDS)	Tennis junior du Canada (15.00)	Vélo	Newswatch	Sports 30 Mag	Rainmakers	Gilmour on the Arts	Cinéma / INQUEST avec Ricky Tomlinson, Rachel Davies	The National / CBC News	News	Comics!					
6 (6)	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newsday	Wheel of...	Jeopardy	Nothing Sacred / Début	Cracker / Début	ER	CTV News	Nightline				
4 (4)															
8 (8) 13 (13)	Oprah (16.00)	Home Videos	Home Improv.	Newsline	E.T.	Men ...Badly									
12 (12)		Mad About You	Seinfeld	Pulse	Simpsons	Friends	Gregory Hines	Seinfeld	Frasier	Traders	Global News	Sportsline			
GBL (GBL)	The Young and the Restless	Global News	Frasier	First Nat. News	Simpsons	Friends	Gregory Hines	Seinfeld	Frasier	Traders	Global News	Sportsline			
24 (24)	Bananas / ...	Pingu / Arthur	S. Bus / Planet	Kratt's...	Bill Nye	Girl Talk	Journeys	Studio 2	Catherine Cookson	The Last Governor	Studio 2				
8 (8)	Rosie... (16.00)	News	ABC News	Wheel of...	Jeopardy	Nothing Sacred / Début	Cracker / Début	20 / 20	News	Nightline (23.35)					
13 (13)	Montel... (16.00)														
22 (22)	101 Dalmatians	M*A*S*H	The Simpsons	News	Frasier	Grace Under...									
3 (3)	Rosie... (16.00)	Mad About You	Seinfeld	News	CBS News	E.T.	Kids Say the Darndest Things	Diagnosis Murder	48 Hours	News	Late Show (23.35)				
18 (18)	Oprah (16.00)	News	Coach	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy								
5 (5)	Home... (16.00)	Oprah			NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Friends	3rd Rock From the Sun	Seinfeld	Frasier	ER			
10 (10)	Rosie... (16.00)	Live at Five	Inside Edition												
33 (33)	Kratt's...	Bill Nye	C. Sandiego?	NewsHour	Nightly Bus.	Wolf's Menu	This Old House	Hometime	Mystery! Poirot / Yellow Iris	Agatha Christie Hour	Cinéma / JUST TELL ME... (5)				
57 (57)	Book of Virtues	Wishbone	ITN News	Nightly Bus.	NewsHour	Nature / Ghost of Ruby	Nova / Cut to the Heart	The New Explorers							
MM (MM)	VideoF. (12.00)	RapCity	The Wedge	Daily R.S.V.P.	MuchMegahits	97 Video Award Warm-Up	1997 MuchMusic Video Awards								
TSH (TSH)	Boxe (15.30)	Harness Racing	Off the Record	Sportsdesk	Baseball / Blue Jays - Red Sox										

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

LE DEVOIR

CULTURE

ARTS VISUELS



Pot-pourri de saison

Le Musée des beaux-arts d'Ottawa établit un nouveau record d'affluence avec Renoir. Celui de Montréal attire les jeunes avec de la bière. Le Canada participe au sauvetage de l'Ermitage. Et quoi encore?

Stéphane Baillargeon
Le Devoir

Les Portraits de Renoir ont établi un nouveau record d'affluence au Musée des beaux-arts d'Ottawa. Pas moins de 340 000 personnes ont visité l'exposition entre le 27 juin et dimanche dernier, son dernier jour de présentation. L'ancien record était détenu par l'exposition Degas, présentée en 1988. Cet été, au total, le MBOA a attiré environ 530 000 personnes avec ses différentes expositions, ce qui est aussi exceptionnel. En 1996, pendant toute l'année, le musée avait attiré moins d'un demi-million de visiteurs. L'expo Les Portraits de Renoir se dirige maintenant vers le Art Institute de Chicago (ouverture le 17 octobre), puis ira au Kimbell Art Museum de Fort Worth, au Texas (8 février 1998).

De la bière pour les jeunes au MABM

Mercredi prochain, de 11h à 21h, le Musée des beaux-arts de Montréal accueillera gratuitement les étudiants des cégeps et des universités de la région métropolitaine. En plus de Astérix l'exposition, les jeunes visiteurs pourront découvrir en avant-première la *Rétrospective George Segal: sculptures, peintures, dessins*. Le Musée leur offre également une réduction de 20% à sa boutique, la possibilité de devenir un Ami du Musée pour 20\$ seulement (et ainsi visiter gratuitement le MABM pendant une année entière) et même une bière McAuslan gratuite (pour les étudiants de 18 ans et plus, évidemment...).

Sauvetage de l'Ermitage

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) va participer aux efforts internationaux pour préserver les trésors de l'Ermitage, un des plus vastes et plus riches musées de peinture du monde, avec ses quelque 1050 salles. L'Agence va consacrer 100 000\$ à l'achat d'une pellicule protectrice qui sera collée sur les 586 fenêtres de l'établissement afin de bloquer les rayons ultraviolets qui endommagent les œuvres. Au total, le Canada a fourni 200 000\$ dans le cadre d'un programme «haute-priorité» lancé en 1994 par l'UNESCO pour sauver ce joyau du patrimoine mondial. La France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et les États-Unis ont également participé au sauvetage.

Le Lieu de la performance

Le Lieu, centre en art actuel de Québec, vient de publier un document d'une trentaine de pages grand format sur la Rencontre internationale d'art performance et multimédia organisée l'année dernière. Le Centre organise de telles rencontres à tous les deux ans depuis 1981. Celles-ci permettent aux «praticiens» de confronter leurs approches de la performance, de les proposer au public et, depuis le début de la décennie, de les diffuser par l'entremise de réseaux de communication plus ou moins traditionnels (de la radio à la télé interactive communautaire).

Le document rappelle l'origine et le développement de l'événement puis décrit par le menu détail chacune des performances proposées en octobre 1996 par 27 artistes québécois et étrangers. Plusieurs photos donnent un bon aperçu de ce qui a pu se passer d'étrange, de fascinant et de délirant à Québec. Le Lieu vient également de publier un document semblable sur les 20 ans d'art contextuel du Polonais Jan Swidzinski, à la suite de l'exposition homonyme présentée l'année dernière.

Et l'aventure performante se poursuit dès ce soir au Centre. Jusqu'à samedi, six artistes de six pays asiatiques présentent leur travail: Chumpon Apisuk (Thaïlande), S. Chandrasekaran (Singapour), Chieh-Jen Chen (Taiwan), sang-Jing Lee (Corée), Ma Liu Ming (Chine) et Seiji Shimoda (Japon). L'événement *Performances asiatiques* est présenté ce soir et demain, à 20h. Une discussion sur la situation de la performance et de l'art alternatif en Asie est organisée samedi de 13h30 à 17h. Des vidéos des artistes invités seront ensuite projetés (20h). Le Lieu est situé au 345, rue du Pont, à Québec. On se renseigne au (418) 529-9680.

Praxis demande artistes

Le centre d'artistes des Laurentides Praxis art actuel lance un appel de projets autour du thème «Itinérance et Sédentarisation» pour sa saison 1998. L'exposition projetée sera réalisée dans plusieurs lieux de la région des Laurentides et principalement à Sainte-Thérèse et à l'Annonciation. Praxis veut y «mettre en lumière la problématique de l'itinérance (dans la vie et dans l'art) à travers l'œuvre d'artistes en début de carrière». Les documents décrivant la proposition doivent parvenir au Centre avant le 14 novembre 1997. On se renseigne au (514) 434-7648.

Vernissages, etc.

● Ce soir, à 19h: Le Centre canadien d'architecture présente une conférence de Karal Ann Marling intitulée *La Disneyfication, mémoire et faire-croire dans l'architecture du parc thématique*. La conférencière est professeure d'histoire de l'art et commissaire de l'exposition en cours au CCA, *L'architecture du confort: Les parcs thématiques de Disney*. La conférence sera donnée en anglais. On se renseigne au 939-7020.

● Dimanche, 14h: inauguration de *Raymonde April*. Les *Œuvres invisibles* au Musée d'art de Joliette, en présence de l'artiste et de la conservatrice Nicole Gingras. Cette exposition est la plus importante consacrée à Raymonde April depuis celle présentée au Musée d'art contemporain de Montréal, en 1986. De plus, à 16h, le Musée lance l'autre exposition de sa saison automnale, *Lavaltrie, Pays de la Chasse-galerie*, qui veut souligner le 325e anniversaire de la concession de la seigneurie de Lavaltrie. On se renseigne au (514) 756-0311.

Le Mois de la Photo

Place à la cyberphoto

Vox Populi offre une exposition virtuelle sur le Web

ARBORESCENCES

http://www.cam.org/~vpopuli/arbo
Jusqu'au 31 décembre

BERNARD LAMARCHE

Rares sont les occasions en ces pages de parler d'art sur le Web. Non pas qu'il y en ait peu, mais tout simplement que l'art en chair et en os nous occupe plus souvent qu'à son tour. En parallèle avec le Musée virtuel de la photographie (http://www.cam.org/~vpopuli), on présente cette année pendant le Mois de la Photo *Arborescences*, une exposition sur le «ouaïb» pour laquelle Elène Tremblay, collaboratrice de Vox Populi, a été commissaire, conceptrice et programmeuse. Une vingtaine d'artistes et de théoriciens de l'image sont réunis autour de six types d'arborescences: «filiales, narratives, du corps, géographiques, archives, et de textes».

Les œuvres reproduites des Gilbert and Georges, Annette Messager et Joel Peter Witkin côtoient dans cette exposition la reprise du célèbre texte de Walter Benjamin, *L'Œuvre d'art à l'époque de sa reproduction mécanisée*, abondamment commenté par d'autres auteurs, ainsi que des œuvres conçues pour le net, parmi les plus captivantes d'Alfredo Jaar, de Carol Flax, de Peter Horvath, de Joseph Squier et de Kate Monro. Vous pourrez aussi explorer davantage, dans la quiétude de votre salle de travail, les images de Carol Dallaire (décidément un favori du Mois de la photo) actuellement présentées au marché Bonsecours.

Alors qu'on aurait pu le croire, les œuvres sélectionnées par Tremblay ne correspondent pas toujours à un mode de pensée proche de l'arborescence, un mode qu'elle réserve à la structure de son site, et encore moins à la structure plus complexe de la toile d'araignée, métaphore couramment employée et plus appropriée pour parler du Net. En effet, plusieurs des œuvres empruntent des sentiers plus conventionnels, souvent linéaires, plus proches de modes livresques de présentation des données. À cette enseigne sont à mettre les œuvres de Squier et de Jaar, sans doute les plus touchantes du répertoire.

Autobiographique, très intense, l'œuvre de Squier relate sa relation avec son père, un homme d'une rigueur implacable rompu par la violence. À la manière d'un roman et à travers des images issues de l'album de famille que

l'artiste retouche habilement afin d'en augmenter la charge émotive, *Life with* établit le récit d'une relation torturée entre l'amour, le respect et la crainte d'un parent dominant pris avec une certaine «mythologie du corps masculin». Quant à Jaar, il est, sur le même modèle, passé maître dans les dispositifs de présentation de l'image, raconte l'histoire de Gutete Emerita, femme rwandaise ayant survécu à un massacre de ses semblables aux mains de guerriers hutus. À la fin du récit qui présente les horribles malheurs de Emerita, une seule image apparaît, pour disparaître aussitôt, celle du regard essouffé de cette femme.

Arborescence du corps, par ailleurs, regroupe des œuvres qui proposent une iconographie du corps qui, si elle n'est pas toujours nouvelle, introduit des modes de présentation plus proches de ceux couramment favorisés par le Web. Monro subvertit la manière qu'ont les sites pornographiques d'attiser les visiteurs. En copiant les catégories usuellement rencontrées sur ces sites — cheerleaders, amateurs, bestialité, fétiche, etc. —, reprenant la fausse intimité de présenter les filles par des prénoms, *Cyberporn Gallery* se laisse aborder comme un réel site porno. Le visiteur non averti risque d'être terriblement déçu: si chair il y a, c'est par le truchement de prises de vue très, très rapprochées qu'on y a accès. Un détournement littéral qu'on imagine efficace, d'où, peut-être, l'importance de ne pas nécessairement l'annoncer comme site artistique, pour ne pas nuire à l'effet recherché.

L'œuvre de Susan Otto propose une réflexion sur les clichés qui noient en évitant le problème de la violence domestique. «Des images stéréotypées de femmes tirées des pages couvertures de romans à l'eau de rose apparaissent enlacées par des partenaires au corps absent.» Sortes de légendes, des phrases accompagnent ces images: «She's going out and drinks too much», ou «She had no business going there». D'autres sites retenus dans l'exposition passent par des modes documentaires ou présentent des œuvres montrées ailleurs en galerie (Witkin, G. & G., Messenger), alors que Earl Miller, de Toronto, examine par écrit la question de la nouvelle muséologie sous le règne de la technologie. Des sites de toutes sortes sont regroupés dans cette exposition virtuelle, pas tous égaux, certes, mais qu'on vous laisse maintenant fouiller à votre guise.



CINÉMA



Kevin Kline, en compagnie de Tom Selleck, offre une performance étonnante dans *In and Out*, tout comme John Cusack, qui lui donne la réplique avec une égale intensité.

Un autre défi à relever

IN & OUT

De Frank Oz. Avec Kevin Kline, Joan Cusack, Tom Selleck, Matt Dillon, Debbie Reynolds. Scénario: Paul Rudnick. Images: Rob Hahn. Montage: John Jympson, Dan Hanley. Musique: Marc Shaiman. États-Unis, 1997, 90 minutes.

MARTIN BILODEAU

De l'auteur de l'impayable *Jeffrey*, on ne pouvait s'attendre à autre chose qu'à une comédie ficelée serrée, qui fait des préjugés à l'égard des homosexuels sa matière première et les retourne en leur faveur. À cet égard, *In & Out*, réalisé par Frank Oz (*The Muppets Take Manhattan*, *What About Bob?*) pourrait éventuellement froiser quelques pamphlets militants.

Lorsqu'un ancien élève (Matt Dillon) devenu acteur déclare, à la soirée des Oscars où il remporte une statuette, qu'il est redevenu à un professeur gai qui l'a encouragé pendant ses années de collège, la vie de ce dernier bascule. Howard Brackett (Kevin Kline) s'apprête en effet à se marier avec sa fiancée Emily (Joan Cusack). Du jour au lendemain, ses élèves, sa famille, ses amis, tous changent de comportement à son égard. Un journaliste à potins (Tom Selleck), qui a flairé une bonne histoire, le ta-

lonne aussi de très près. Un monde de tranquilles certitudes fait soudain place à un quotidien de questionnements et d'intrusions, auxquels ce sympathique professeur n'était pas habitué.

Paul Rudnick a eu l'idée de ce scénario lorsque Tom Hanks, récipiendaire d'un Oscar pour son rôle dans *Philadelphia*, a publiquement remercié un de ses anciens professeurs. L'idée d'exploiter les conséquences potentielles d'une telle déclaration a germé dans l'esprit de Rudnick, qui a imaginé un homme qui répond à tous les clichés de l'homosexuel bien en vue: tenue vestimentaire étudiée, connaissances générales au dessus de la moyenne, esprit romantique, langage soigné, danseur à ses heures et fan indémodable de Barbra Streisand. Or, Howard n'est pas gai.

Comme tant de comédies efficaces, le scénario de celle-ci est un véritable gruyère. Tout, absolument tout, répond à l'impératif humoristique avant celui de la cohérence et la vraisemblance. N'empêche, le tempo vivant, les gags nombreux et efficaces, font vite oublier ces bilous renvoyés sous le tapis et cette facture

plastique sommaire, presque télévisuelle, où l'ambition esthétique du film se résume à celle d'une fenêtre de diffusion digne des sitcom, dont *Ellen*, qui lui ont servi de phare.

In & Out brille ailleurs, notamment grâce à l'interprétation de Kevin Kline, qui donne ici sa pleine mesure dans un personnage dont il défonce toutes les apparences, humanise les aspects grotesques et rend subtils des tics efféminés auxquels d'autres se seraient cramponnés comme à une bouée. Sa performance étonne, comme celle de Joan Cusack, qui lui donne la réplique avec une égale intensité comique, sans que ni l'un ni l'autre ne perdent de vue leur dignité, malgré qu'ils soient gavés de répliques hilarantes et que le scénario n'observe que les faux pas de leurs personnages. Un parcours semé d'embûches

qu'ils parcourront, ensemble ou séparément, jusqu'à une finale bâclée et préchante, qu'aucune production hollywoodienne ayant pour toile de fond un collègue (*Dead Poets Society*, *Scent of a Woman*, *Mr. Holland's Opus*) n'arrive à éviter. Il y a là un autre défi à relever.

Kevin Kline donne ici sa pleine mesure dans un personnage dont il défonce toutes les apparences

EN BREF

Contre la censure sur Internet

(AFP) — L'association de défense des journalistes Reporters sans frontières, basée en France, vient de publier le premier numéro des *Cahiers de Reporters sans frontières*, consacré à «la censure contre Internet». Cette publication, dont le premier numéro a été réalisé en partenariat avec le journal *Le Monde*, devrait sortir plusieurs dossiers par an, sans périodicité fixe, mais en fonction de l'actualité. Le prochain dossier sera consacré à la situation de la presse en Arabie Saoudite. En publiant un dossier de 30 pages sur la censure contre le réseau informatique mondial, avec une sélection d'articles publiés dans *Le Monde*, l'organisation Reporters sans frontières entend mettre en garde «contre toute tentative de mise au pas d'Internet sous prétexte de répondre à un certain nombre de dérives, en matière par exemple de racisme ou de pédophilie».

Affaire de famille au petit écran

(AFP) — Naïna Eltsine, la femme du président russe, a accepté de coprésider le conseil de tutelle de la future chaîne de télévision culturelle russe Kouloura, dont les émissions doivent démarrer en novembre, a indiqué hier le rédacteur en chef de la chaîne, Mikhaïl Chvydkoï. La création de cette chaîne publique a été décidée par un décret de Boris Eltsine afin de «rétablir les fonctions éducatives et culturelles de la télévision publique». Kouloura émettra sur le cinquième canal russe, actuellement occupé par la chaîne locale de Saint-Petersbourg. L'agence Itar-Tass n'a pas précisé quel serait le rôle exact de Mme Eltsine.

Pour le Che

Santiago (AFP) — Plusieurs grands noms de la chanson latino-américaine seront réunis, le 28 septembre, au Stade national de Santiago du Chili pour un concert de quatre heures en hommage à Che Guevara. Les organisateurs ont déjà vendu 40 000 billets; ils s'attendent à une foule de 70 000 personnes qui entendront le Cubain Silvio Rodríguez, l'Uruguayen Daniel Viglietti en plus d'Ismael Serrano (Espagne) et des Chiliens Isabel et Angel Parra ainsi que Patricio Manns qui viendront spécialement de France. L'événement du 28 est intitulé *Che pour toujours*; il donnera lieu à la présentation de vidéos et à la récitation de poésies. Les artistes verseront leur cachet à des œuvres sociales en faveur du peuple cubain.

Claudia Schiffer à Québec

La célèbre top-modèle Claudia Schiffer s'arrêtera une journée à Québec, en novembre prochain, pour participer à des célébrations soulignant le 15^e anniversaire du Centre commercial Les Galeries de la Capitale. Le centre d'amusements des Galeries accueillera quatre «entrevues-spectacles» dont on est encore à arrêter les détails au cours de son séjour de 24 heures dans la capitale. 15 000 laissez-passer gratuits seront distribués au grand public pour chacune de ces occasions. Le centre commercial s'est associé à La Maison Simons pour défrayer les coûts de l'opération, dont on espère tirer des retombées publicitaires importantes: il y a un an, Claudia Schiffer était passée incognito à Québec pour y retrouver son ami de cœur David Copperfield, un passage qui avait déclenché un véritable cirque médiatique.

Des francos aux MuchMusic Video Awards

(PC) — La huitième remise des MuchMusic Video Awards aura lieu ce soir aux studios Citytv, sur Queen Street, à Toronto. En nomination pour le meilleur vidéo francophone, on retrouve *Deux fois la même histoire*, d'Eric Lapointe; *Les Temps fous*, de Daniel Bélanger; *Touche pas*, d'Elyzabeth Diaga; *Carmen*, de Coma; et *Tout*, de Lara Fabian. Céline Dion est pour sa part en lice dans la catégorie d'artiste international préféré par le public, pour sa prestation dans *It's All Coming Back to Me Now*. Elle y est en compétition avec Alanis Morissette, Toni Braxton, 2Pac et Beck.

Christopher Plummer honoré à New York

(PC) — Christopher Plummer, qui est récemment en vedette sur Broadway dans la pièce *Barrymore* au Music Box Theatre, a été récemment couronné de la Médaille d'or pour son excellence continue au théâtre lors d'un dîner en son honneur au National Arts Club of America, à New York. Il avait débuté sa carrière à Montréal, à l'âge de 17 ans, dans le rôle de Posthumus, de la pièce *Cymbeline* de Shakespeare. Il a de plus joué les premiers rôles sur Broadway et à Londres, notamment sous la direction de Laurence Olivier au National Theatre de Grande-Bretagne. La pièce *Barrymore* a été présentée en première en 1996 lors du festival de théâtre de Stratford, en Ontario, avant de partir en tournée nord-américaine.